L'événement de la semaine!
"Paraît depuis 1913"
Tirage: 12,000
LA LIBERTÉ
Vol. 69 No 37 Saint-Boniface, vendredi 7 janvier 1983

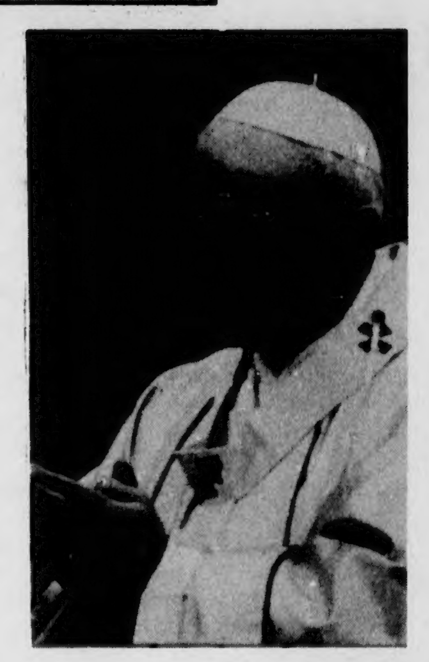
Centenaire de La Broquerie



ON VA S'EN TIRER

Au sommaire

- **Roland Penner** a présenté, quelques semaines avant la réunion générale de la **SFM** sur les négociations constitutionnelles, une 3e ébauche d'amendement à l'**Article 23**.
- Après un peu plus d'un an de pouvoir **NPD**, **La LIBERTÉ** a rencontré le sous-ministre de l'éducation, **Ronald Duhamel**.
- Dans l'**OPINION**, un **francophone de Steinbach** est mené au désespoir par le nouveau mécanisme d'appel prévu dans l'article 23 amendé.
- Comme toujours au début d'une nouvelle année, les spécialistes d'**Agriculture Canada** font part de leurs prévisions
- Comme c'est la tradition au journal, des extraits du **Message du Jour de l'An de Jean-Paul II** vous sont présentés cette semaine dans les Lettres.



Bonne année!

Et une bonne année toute spéciale aux gens de La Broquerie qui fêtent depuis une semaine le centenaire de leur paroisse!

(Voir le reportage de Rino Ouellet)

Un cadeau à La LIBERTÉ

Les contributions à la campagne de souscription du Coup de pouce ont continué à nous arriver même durant le temps des Fêtes (voir la liste en page 20).

Si vous jugez que le journal est un service essentiel pour vous et votre famille, n'hésitez pas à contribuer à son développement. Des reçus pour les impôts seront remis pour les souscriptions de 20$ et plus.

À la fin de la campagne, un tirage aura lieu pour déterminer le gagnant d'un voyage pour deux n'importe où au pays. Également, les rédacteurs poursuiveront leur tournée des centres francophones pour rencontrer celles et ceux qui participent de près ou de loin à la production d'un journal d'informations.

N'oubliez pas: l'objectif de la campagne du Coup de pouce est de recueillir la somme de 50 000$.

Ne manquez pas les Lettres à La LIBERTÉ

OPINION

"NO MORE FRENCH"

Paul Beauchamps de Steinbach a trouvé une nouvelle formule pour la préparation de suppléments alimentaires (vitamines et autres). Il a décidé d'approcher le Conseil provincial de mise en marché des produits naturels pour des conseils, de l'aide technique et, possiblement de l'aide financière. Naturellement, il fait sa demande en français, bon citoyen qu'il est dans une province bilingue.

Quelques semaines plus tard, il reçoit sa réponse, en anglais, expliquant que son projet avait toutes les chances d'être valable mais que personne dans ce département du ministère de l'agriculture ne pouvait lui être utile en français. Toutes les expertises lui seraient offertes gracieusement en anglais.

Paul Beauchamps connaît mieux le jargon des plantes en anglais - il a étudié à l'Université du Manitoba et tant pis! Il décide sur le champ de faire passer la politique après le progrès...

Mais il aurait pu réagir autrement: grâce à un récent élargissement de l'article 23 de l'Acte du Manitoba (voir l'article sur la question), il a le droit de se sentir lésé et de demander à la Cour du banc de la Reine d'intervenir en sa faveur. Il commence donc à se sentir victime... en bon francophone.

Alors il se présente chez un avocat qui aimerait bien devenir conseiller de la Reine et ensuite juge. Ensemble ils préparent les documents nécessaires, qui sont envoyés aux administrateurs de la justice. Une date est fixée, tout le monde est au rendez-vous.

Le juge de la Cour du banc de la Reine scrute le texte amendé de l'article 23. Il finit par soutenir que la vocation du bureau ne justifie pas l'emploi du français et, puisqu'il s'agit d'une première demande du genre, que le bureau de Winnipeg n'est pas tenu d'offrir le service dans les deux langues.

Un nouvel organisme: le DFMMPNFHQ

Paul Beauchamps rentre chez lui attristé, déçu de ne pas avoir obtenu cette fameuse déclaration selon laquelle ses droits lui avaient été refusés, songeant à la note qu'allait sous peu lui faire parvenir son avocat. Et il décide de s'adresser en anglais... en bon francophone.

Mais s'il était plus courageux ou plus fou que la moyenne, il aurait pu persister. En quelques mois, il aurait pu mettre sur pied un comité, celui pour la Défense des fermiers pour la mise en marché des produits naturels en français (DFMMPHFHQ) et produire une bonne douzaine de demandes d'assistance en français au bureau en question.

Ainsi armé, et sa demande de nouveau rejetée par l'agence à cause du précédent, le voici de nouveau chez son avocat. La Cour du banc de la Reine est alertée, le procès est fixé, le juge prend son air le plus consterné: 12 demandes, ce n'est pas suffisant. Il en faudrait au moins le double, comme pour une classe française... Le juge juge donc de son devoir de refuser la déclaration de droits violés à la douzaine de fermiers rassemblée.

En bon francophone, Paul Beauchamps aurait pu se décourager et tout abandonner pour se consacrer au jardinage jusqu'à la fin de ses jours. Désabusé mais encore debout, encouragé par quelques Lettres à La LIBERTÉ et les commentaires de quelques "rednecks" de la région, il aurait aussi pu persévérer et se dire: "Voici enfin une chance rare d'aller me ballader à OTTAWA et de faire l'histoire!"

Quelques mois plus tard, le voici donc en visite en Cour d'appel du Manitoba devant une rangée d'anciens avocats. Pour mal faire, il gagne le procès et les cinq juges demandent à l'unanimité au Conseil provincial de la mise en marché des produits naturels de produire un plan pour rendre bilingue au minimum les services offerts, selon les ordonnances de l'article 23.5(2) de l'Acte du Manitoba (voir absolument l'article sur la question). Un échéance de six mois est fixé.

Faire la paix avec sa femme

C'est donc la fête chez les fermiers de Steinbach qui ont obtenu justice après deux ans de lutte. Ils doivent maintenant faire la paix avec leur épouse qu'ils ont délaissé pendant de nombreuses réunions et plusieurs stages de politisation à la SFM.

Les six mois s'étant écoulés, le conseil du ministère de l'Agriculture demande un sursis d'un an car il semble qu'on soit incapable de trouver des ressources humaines compétentes en français dans ce secteur. Le délai est accordé sans discussion.

Paul Beauchamps ne veut plus rien savoir de l'affaire. Il ne veut plus faire l'Histoire. Entretemps, il est allé chercher des conseils (en anglais) chez les coops. Mais il aurait aussi pu décider de récidiver et de faire pression en Cour d'appel pour accélérer le processus.

Le sursis d'un an s'est écoulé et aucun fonctionnaire compétent et bilingue n'a été embauché tel que demandé. On a décidé en Cour d'appel de lui fournir un interprète pour accompagner sa demande et l'aide technique qu'il doit recevoir.

La politique avant le progrès

Paul Beauchamps en a plein le... champs de ses vitamines. Sa santé commence à fléchir sous le poids du système judiciaire. Il décide de faire passer la politique avant le progrès et de se rendre à une assemblée de la SFM pour demander des appuis moral et financier...

À la rencontre, il apprend que la province fait le maximum pour protéger ses droits et, conseils d'avocats engagés à l'appui, que le bras politique (la SFM) ne peut pas dépenser ses subventions dans des poursuites judiciaires.

On lui promet cependant de lobbyer les politiciens fédéraux pour que les frais légaux de poursuites du genre soient payés par les coffres d'Ottawa. Le principe est acquis.

Notre gars de Steinbach n'a même pas eu le temps de véhiculer son "hidden agenda": que le mécanisme d'appel soit simplifié. En autres mots, qu'un ombudsman ou qu'un commissaire aux langues officielles soit nommé. Évidemment, les avocats engagés n'auraient pas été d'accord... Pas plus que la province car cela signifierait l'octroi de services en français de façon universelle, c'est-à-dire là où la demande serait faite.

Mais Paul Beauchamps n'en peut plus. Il jure qu'il ne retournera plus jamais à une réunion de la SFM. Qu'il n'ira plus jamais en cour. Qu'il n'enverra pas ses enfants à l'école française.

Mais il aurait pu également réagir autrement. S'il allait vraiment au bout de son caractère, que ferait-il? Il se procurerait une bombe et peinturerait (à la bombe) des NO MORE FRENCH sur des édifices à Saint-Boniface.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Le CUSB: Sorbonne du Manitoba?

Nous voici à la veille de la reconnaissance du français comme langue officielle par le Gouvernement du Manitoba. Mais que signifie "officiel"? Est-ce que le français doit être moins officiel que l'anglais ou les deux langues doivent-elles être traitées d'ici peu sur le même pied d'égalité?

Malheureusement, le français fut supprimé dans les écoles du Manitoba en 1916, et, en 1968, dans les universités. Cette suppression fut faite parce qu'on avait aboli arbitrairement le statut d'égalité des deux langues.

Mais depuis le 13 décembre 1979, avec les classes modernes d'immersion d'une part et, d'autre part, avec les besoins accrus du gouvernement et des entreprises privées vis-à-vis du français, faut-il que le français reste supprimé des sujets requis dans nos écoles et dans nos universités comme le voudraient certains individus? Ce sont ces mêmes individus déjà responsables de la suppression du français qui cherchent maintenant à justifier leurs actions d'hier au nom de la "liberté de choisir"!

La culture canadienne française du Manitoba a suffisamment souffert à cause de professeurs de français qui sont surtout intéressés à leur position comme moyen de contrôler le français et comme moyen de conserver des privilèges pour euxmêmes. Les professeurs de français au Manitoba devraient être en mesure de faire rayonner la culture canadienne-française, puisque la langue est tout de même le véhicule de la culture.

Dans un pays qui se doit de développer une culture double, dite canadienne, il est aussi impensable que les Franco-Ontariens veuillent supprimer l'anglais des sujets requis dans les écoles françaises, que les Anglo-Manitobains veuillent conserver le français en dehors des programmes scolaires et académiques?

Le raisonnement que suivent les défenseurs du libre choix doit-il s'appliquer à la liberté de choisir les autres sujets tels que l'anglais, les mathématiques, l'histoire, la géographie, etc.? L'exemple du Ministère de l'éducation de l'Ontario serait plutôt à imiter. En 1984, le nouveau curriculum scolaire ontarien rétablira un plus grand nombre de sujets requis, entre autres le français.

Le Collège de Saint-Boniface assure le rôle d'enseigner la culture canadienne par les représentants de sa propre culture. Quoi qu'il arrive en ce qui concerne le français dans les universités du Manitoba, le Collège universitaire de Saint-Boniface devra jouer le rôle unique de Sorbonne du Manitoba.

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 18 décembre 1982

Face au danger d'une catastrophe...

Jamais avons-nous autant parlé de la menace nucléaire, du besoin urgent de désarmement et de paix mondiale. Au sein des nations, deux pensées s'affrontent: une première voudrait imposer la paix aux autres par la peur, en établissant un moyen de dissuasion fondé sur l'accumulation massive d'engins nucléaires; une deuxième s'élève contre le nucléaire et exige un arrêt immédiat à cette folle course aux armements, afin de parvenir à une paix véritable.

C'est au coeur de ce débat dramatique, lourd de méfiance et de contradictions humaines, que nous célébrons Celui-qui-vient! Jésus est né! Le Dieu de la paix nous est donné! Il vient "combler de biens les affamés, renverser les puissants de leurs trônes"! La paix, nous rappelle-t-il, se bâtit dans la confiance et par l'amour, et non pas dans la suspicion, ni par la peur et la violence.

Accueillir le Sauveur entraîne à vérifier la valeur morale de nos stratégies. La Bonne Nouvelle qu'est Jésus nous invite à une apparente pauvreté de moyens devant un monde qui se résigne à régler les conflits par la force. Jésus appelle à un nouveau devoir: faire surgir du coeur de l'homme la puissance de la prière et de ses convictions morales.

Face au danger d'une catastrophe nucléaire, nous affirmons notre espérance dans le destin de l'humanité. Nous proclamons bien humblement que la véritable paix se bâtit, non sur les critères tactiques de ce monde, mais bien sur une confiance à accroître dans la famille humaine et sur l'amour marqué du signe de la croix.

Voilà ce que nous, chrétiens, nous pouvons témoigner en Église et mettre en oeuvre en ce monde en mal de paix. Voilà la route à prendre avec responsabiltié au nom de Jésus, le Prince de la Paix.

Chemin étrange aux yeux des puissants de ce monde, mais sentier sage au regard de Dieu.

La paix, oui, et pour tous, mais pas à n'importe quel prix.

Antoine Hacault
Archevêque de Saint-Boniface
le 10 décembre

MESSAGE DE SA SAINTETÉ LE PAPE JEAN-PAUL II

Le dialogue pour la paix, un défi pour notre temps

1. Au seuil de l'an nouveau 1983, pour la seizième Journée mondiale de la Paix, je vous présente ce Message sur le thème "Le dialogue pour la paix, un défi pour notre temps". Je l'adresse à tous ceux qui sont, pour une part, responsables de la paix: à ceux qui président au sort des peuples, aux fonctionnaires internationaux, aux hommes politiques, aux diplomates, mais aussi aux citoyens de chaque pays. Tous sont en effet interpellés par la nécessité de préparer une véritable paix, de la maintenir ou de la rétablir, sur des bases solides et justes.

Or je suis profondément convaincu que le dialogue - le dialogue authentique - est une condition essentielle d'une telle paix. Oui, ce dialogue est nécessaire, pas seulement opportun; il est difficile, mais il est possible, malgré les obstacles que le réalisme nous oblige à considérer. Il représente donc un vrai défi, que je vous invite à relever. Et je le fais sans autre but que de contribuer, moi-même avec le Saint-Siège, à la paix, en prenant très à coeur le sort de l'humanité, comme héritier et premier responsable du Message du Christ, qui est avant tout un Message de Paix pour tous les hommes.

2. Je suis sûr de rejoindre en cela l'aspiration fondamentale des hommes et des femmes de notre temps. Ce désir de la paix n'est-il pas affirmé par tous les Gouvernants dans les voeux à leur nation, ou dans leurs déclarations à l'adresse des autres pays? Quel parti politique oserait s'abstenir d'inclure dans son programme la recherche de la paix? Quant aux Organisations internationales, elles ont été créées pour promouvoir et garantir la paix, et elles maintiennent cet objectif en dépit des échecs.

L'opinion publique elle-même, quand elle n'est pas excitée artificiellement par quelque sentiment passionné d'orgueil ou d'injuste frustration, opte pour des solutions de paix; bien plus, des mouvements de plus en plus nombreux militent, même avec une lucidité ou une sincérité qui peut parfois laisser à désirer, pour faire prendre conscience de la nécessité d'éliminer, non seulement toute guerre, mais tout ce qui peut conduire à la guerre. Les citoyens, en général, désirent qu'un climat de paix garantisse leur recherche de bien-être, particulièrement quand ils se trouvent confrontés - comme de nos jours - à une crise économique qui menace tous les travailleurs.

Mais il faudrait aller jusqu'au bout de cette aspiration heureusement très répandue: la paix ne s'établira pas, ne se maintiendra pas, sans qu'on en prenne les moyens. Et le moyen par excellence, c'est d'adopter une attitude de dialogue, c'est d'introduire patiemment les mécanismes et les phases de dialogue partout où la paix est menacée ou déjà compromise, dans les familles, dans la société, entre les pays ou entre les blocs de pays.

3. L'expérience de l'histoire, même de l'histoire récente, témoigne en effet que le dialogue est nécessaire pour la véritable paix. Il serait facile de relever des cas où le conflit semblait fatal, mais où la guerre a été évitée ou abandonnée, parce que les parties en cause ont cru dans la valeur du dialogue et l'ont pratiqué, au cours de longues et loyales tractations. Par contre, quand il y a eu des conflits - et, contrairement à une opinion assez répandue, on peut, hélas, dénombrer plus de cent cinquante conflits armés depuis la seconde guerre mondiale! -, c'était que le dialogue n'avait pas vraiment eu lieu, ou qu'il avait été faussé, piégé, volontairement réduit. L'année qui vient de s'écouler a offert une fois de plus le spectacle de la violence et de la guerre; des hommes ont montré qu'ils préféraient se servir de leurs armes plutôt que de chercher à s'entendre. Oui, à côté de signes d'espérance, l'année 1982 laissera dans bien des familles humaines un souvenir de désolation et de ruines, un goût amer de larmes et de mort.

4. Or, qui oserait donc faire peu de cas de telles guerres, dont certaines durent encore, ou des états de guerres, ou des frustrations profondes que laissent les guerres? Qui oserait envisager sans trembler des guerres encore bien plus étendues et bien plus terribles, qui demeurent menaçantes? Ne faut-il pas tout faire pour éviter la guerre, même la "guerre limitée" appelée ainsi avec euphémisme par ceux qui ne sont pas directement concernés, étant donné le mal que représente toute guerre, son prix à payer en vies humaines, en souffrances, en dévastation de ce qui serait nécessaire à la vie et au développement des hommes, sans compter le bouleversement de la tranquilité nécessaire, la détérioration du tissu social, le durcissement de la méfiance et de la haine que les guerres entretiennent envers le prochain? Et aujourd'hui où même les guerres conventionnelles se font si meurtrières, où l'on sait les conséquences dramatiques qu'aurait la guerre nucléaire, la nécessité d'arrêter la guerre ou d'en écarter la menace est d'autant plus impérieuse. Et plus fondamentale par conséquent apparaît la nécessité de recourir au dialogue, à sa vertu politique, qui doit éviter d'en venir aux armes.

5. Mais certains, aujourd'hui, qui se veulent réalistes, doutent de la possibilité du dialogue et de son efficacité, au moins lorsque les positions sont à ce point tendues et inconciliables qu'elles leur semblent ne laisser place à aucune entente. Combien d'expériences négatives, d'échecs répétés paraîtraient appuyer cette vue désabusée!

Et pourtant, le dialogue pour la paix est possible, toujours possible. Ce n'est pas une utopie. D'ailleurs, même lorsqu'il n'a pas semblé possible, n'a-t-il pas fallu, de toute façon, après la dévastation de la guerre, qui a manifesté la force du vainqueur, mais n'a rien résolu en ce qui concerne les droits contestés, en revenir à la recherche du dialogue? À vrai dire la conviction que j'affirme ici ne repose pas sur cette fatalité, mais sur une réalité: sur la considération de la nature profonde de l'homme.

Celui qui partage la foi chrétienne en sera plus facilement persuadé, même s'il croit aussi à la faiblesse congénitale et au péché qui marquent le coeur humain depuis les origines. Mais tout homme, croyant ou non, tout en demeurant prudent et lucide sur l'endurcissement possible de son frère, peut et doit garder suffisamment de confiance dans l'homme, dans sa capacité d'être raisonnable, dans son sens du bien, de la justice, de l'équité, dans sa possibilité d'amour fraternel et d'espérance, jamais totalement perverti, pour miser sur le recours au dialogue et sur sa reprise possible.

Oui, les hommes sont finalement capables de dépasser les divisions, les conflits d'intérêts, même les oppositions qui semblent radicales, surtout lorsque chaque partie est convaincue de défendre une juste cause, s'ils croient à la vertu du dialogue, s'ils acceptent de se retrouver entre hommes pour chercher une solution pacifique et raisonnable aux conflits. Encore faut-il qu'ils ne se laissent pas décourager par les faillites réelles ou apparentes.

Encore faut-il qu'ils consentent à recommencer sans cesse à proposer un vrai dialogue - en en levant les obstacles et en en déjouant les vices dont je parlerai plus loin - et à parcourir jusqu'au bout de ce seul chemin qui conduit à la paix, avec toutes ses exigences et ses conditions.

(...)

Jean-Paul II
Du Vatican
le 8 décembre 1982

Vive Cayouche

Longue vie à La LIBERTÉ qui devient de plus en plus intéressante.

Félicitation à Cayouche! C'est un véritable talent de savoir rendre visuellement ce que tu ressens intérieurement. Surtout pas d'excuses! Tu as vu Morgentaler comme le meurtrier qu'il est et tu as su le montrer avec l'horreur de son geste.

Les Juifs n'ont pas a s'offenser de cela car Morgentaler ne représente pas la nation juive. Ce n'est qu'un triste individu qui se trouve à être de cette race, mais rappelons nous qu'il y a des Juifs qui font beaucoup de bien à l'humanité.

Toute nation a ses traîtres, ses Judas comme tout nation a ses héros, ses apôtres, ses saints.

Vive Cayouche et continue à nous divertir!

Alice St-Onge
Aubigny, Manitoba
le 27 décembre 1982

Et les massacres au Liban?

Chapeau au père Pierre Gagné pour sa lettre du 5 décembre 1982. Il avait le courage d'appeler les choses par leur nom. Il n'a pas tremblé dans sa peau à l'instar de ces petits hommes et ces petites femmes qui se voient chantés chaque fois que quelque maître-chanteur de la communauté juive commence à attaquer le sous-ventre mou de l'opinion publique: la répugnance totale de l'être humain pour le racisme qu'il soit l'apartheid ou l'antisémitisme. De telles accusations pulvérisent la plupart de nous puisqu'elles provoquent le fantôme de l'Allemagne nazie, l'Afrique du Sud.

Ceci dit, il faut se rendre compte que celui qui tue une âme est un boucher; celui qui en tue plusieurs est un pire boucher. Le Dr Morgentaler a tué plusieurs bébés dans sa clinique de Montréal, et il se prépare à faire de même au Manitoba. Les Nazis ont fait la même chose, mais en large, à Auschwitz, où des millions de chrétiens et de Juifs ont été massacrés. Les Israëliens et leurs alliés, les Phalanges, ont aussi massacré des milliers d'innocents que ce soit à Deir Yassine, à Chatila, ou à Sabra entre plusieurs autres lieux.

Si le Dr Morgentaler veut faire de la boucherie, qu'il s'en aille ailleurs. Ils faut avoir le courage de ses convictions et de mettre les points sur les I. Il faut signaler, également, que les Juifs aschkénazes ne sont pas de la sémence d'Abraham et ne sont pas, par conséquent, des Sémites. Qu'ils se cherchent une autre épithète que "sémite".

Encore une fois, bravo père Pierre Gagné et joyeux Noël.

M. E. Hawash
Gimli, Manitoba
le 16 décembre 1982

Regardez MASH

M. le rédacteur,

Le professeur Fontan et compagnie, et la Manitoba Association of Rights and Liberties (MARL), auraient-ils préféré voir le Dr Morgentaler dépeint comme un gros blong frisé ou un jeune noir avec "afro"? Le seul antisémitisme dans toute l'affaire se retrouve chez ces gens malveillants qui ont vu un boucher juif là où Cayouche avait dessiné un individu en tenue de chirurgien (calotte et tablier). N'ont-ils jamais regardé M.A.S.H.?

J'encourage Cayouche à continuer!

Raymond Boily
La Broquerie, Manitoba
le 17 décembre 1982



Le film de la semaine



Kiss Me Goodbye

Jeff Bridges, Sally Fields et James Caan dans le film américain "Kiss Me Goodbye" de Robert Mulligan. Une comédie de situations autour de la vie d'une jeune femme qui se prépare à se remarier et dont le premier mari qu'elle pensait mort réapparaît.

Au Northstar 2 (Adultes et enfants accompagnés).

Le 

et  Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

annonce

- Aspects du cinéma français -

- tous les lundis du 10 janvier au 14 mars à 20h00
- au Cinéma Main, 245, rue Main
- entrée gratis

Premier film - le 10 janvier
"LouLou" de Maurice Pialat
avec Gérard Depardieu et Isabelle Huppert



présente



VOYAGE

chansons par Kelley Fry
les 21 et 22 janvier 1983, 20h30

340 Provencher, 233-8972
billets — 6$50/7$50 adultes, 5$00/6$00 étudiants, aînés

Direction musicale — Norman Dugas
Direction artistique — Henri Marcoux
Décorateur — Roger Lafrenière

Le CALENDRIER

Jeudi 6

- La chanteuse **Pauline Charrière**, accompagnée de Claude Mousseau, tiendra l'affiche du **Foyer** du CCFM. De jeudi à samedi.

- Au **Canot** du Voyageur, 768 Taché, soirée avec **Les Boss**, de jeudi à samedi.

Vendredi 7

- Le film brézilien **Pixote**, une tranche de vie dans les taudis de Sao Paulo, sera présenté à la **Galérie d'art** de Winnipeg, de vendredi à dimanche, à 20h00.

Samedi 8

- Une soirée **"Rodéo"** (style western) sera présenté par les **Danseurs de la rivière Rouge** au Centre Saint-Louis, 445 Tissot, Saint-Boniface, à 20h00. Les billets sont à 6$ (233-7440).

- Une soirée de films sur les **écosystèmes du Manitoba** intitulée "Energy for Wildlife and People" aura lieu au **Fort Whyte Nature Centre**, 2505 McGillivray (895-7001), samedi et dimanche.

Dimanche 9

- L'Association des parents des **scouts-guides** de la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface tiendra un **déjeuner au crêpes** au sous-sol de la basilique.

Lundi 10

- Le film **Lou Lou** de Maurice Pialat est à l'affiche du **Cinéma Main** à 20h00, dans le cadre de la série "Aspects du cinéma français", organisée par l'**ONF** et le **CCFM**. (Entrée gratuite.)

Jeudi 13

- **Bière et saynètes** seront présentées par **Daniel Tougas** et compagnie au **Foyer** du CCFM, de jeudi à samedi.

- Discothèque avec **Christian LaRoche** est à l'affiche du **Canot** du Voyageur de jeudi à samedi. Soirée nostalgique des années 60 samedi.

Vendredi 14

- Première de la pièce **La ménagerie de verre** de Tennessee Williams présentée par le **Club de théâtre du Collège Saint-Boniface**. Salle Martial-Caron, de vendredi à dimanche, à 20h00.

AVIS AU PUBLIC CONCERNANT LES APPELS DE FEU

Les résidants et les contribuables de la Municipalité rurale de Sainte-Anne sont avisés qu'à partir du 1er janvier 1983, le conseil chargera plein tarif pour les appels de feu pour la protection de propriétés par n'importe quel poste d'incendie.

Rappelez-vous que les services additionnels peuvent être inclus dans votre police d'assurance pour couvrir les coûts de services des postes d'incendie.

Le Conseil,
M. R. de Sainte-Anne





présente

6, 7 8 janvier - Pauline Charrière, chansons

13, 14, 15 janvier - Daniel Tougas, bière et saynètes

20, 21 22 janvier - Kathy Shewchuk, pianiste

L'heure du bon temps - 16h00 à 18h00 tous les vendredis

La dernière frontière, une aventure spatiale, oeuvres par Aimé Barsalou jusqu'au 16 janvier 1983.

Les ateliers des arts et métiers, session hiver 1983, dessin/peinture, tissage, poterie, commençant le 11 janvier. Appelez Gary Tessier au 233-8972 pour vous inscrire.

Saint-Léon

Impressions d'un concert de Noël

15 décembre 1982! Ce soir c'est le concert de Noël! Les enfants de l'école sont tous prêts pour présenter leurs numéros.

C'est 20h00, chut! Le programme va commencer. Gilles Laurent, le directeur de l'école, souhaite la bienvenue à tous, petits et grands, et le premier numéro commence: "La poupée mécanique" des 3e et 4e années. En plus de la chanson, il y a la poupée en tutu rose comme dans les boîtes à musique! Ce rôle est bien joué par Natalie Bouvier.

Ensuite, les élèves des 1re et 2e années montent sur le théâtre en petits Schtromfs! Qu'ils sont beaux tous en blanc et bleu! Ils chantent "Le Noël des nains" et font des exercices. Marie Dacquay a inséré dans ce numéro une part de culture physique, qui est dans son domaine.

Après ce numéro turbulent, nous écoutons quelques poèmes de Noël composés et récités par les élèves des 3e et 4e années. Beaucoup de talents sont dévoilés dans ces récitations. Aurons-nous des poètes parmi nos enfants? Puis toute l'école est sur la scène pour le chant "Le tambour". Quelques-uns accompagnent avec des tambourins, xylophones, cloches, triangles, flûtes, bongos et maracas.

On redevient un peu plus sérieux pour présenter une pièce intitulée "Jésus en notre temps" par les 5e et 6e années. C'est Dieu le Père qui envoie son Fils pour sauver le monde, sa naissance à Bethléem et son action dans le monde. Le tout raconté par Jocelyne Grenier, chanté et joué par ses compagnons de classe. Très bon message dans cette pièce dirigée par Sr Thérèse Champagne.

Ensuite Lianne Geirnaert et Mireille Bouvier déploient un peu leur talent musical en jouant un duo au piano. C'est suivi d'une chanson appropriée "Vive le vent" par la 1re à la 5e année. Ici aussi les petits instruments à percussions assurent l'accompagnement.

Les plus grands ont ensuite démontré, dans une pièce intitulée "Le don de Noël", la vraie manière de fêter cette grande journée. Ce n'est pas un déploiement de cadeaux riches et prétentieux, mais plutôt la grandeur du coeur qui compte. M. Laurent dirigeait cette pièce.

Et pour le dernier numéro de l'école, un chant par la 6e à la 8e année, "Le bonhomme de neige". Le professeur de musique a réussi à impliquer tous les élèves, les bonnes voix comme les moins bonnes. Mlle DeVillers a dirigé tous les numéros musicaux. C'est son domaine, la musique et le chant.

C'est fini pour l'école, mais le programme n'est pas fini! Le groupe "Carousel" nous chante "Sweet, Sweet Smile" et "Les p'tites patates". Ce groupe se fait valoir à l'église, au Foyer Notre-Dame, autant qu'à nos concerts et festivals annuels.

Et quelque chose de spécial pour 1982 - c'est le centenaire du district scolaire de Saint-Léon; et pour le marquer, le comité de parents est à mettre en marche un projet de livret - un historique sur les écoles de la paroisse. Notre historien local, Alfred Fortier, nous en a donné un avant-goût en évoquant quelques détails. On espère bien qu'avec de l'aide financière, le projet deviendra réalité.

Roland Talbot, président du comité de parents, présente ensuite les cadeaux aux professeurs, marques d'appréciation des élèves et des parents, et aux chauffeurs d'autobus, responsables eux aussi de nos enfants un peu chaque jour.

Enfin le Père Noël est arrivé! ou plutôt la Mère - pensez donc le Père Noël est en grève! Mais ça marche pareil. C'est le groupe Katimavik qui nous fait rire pour finir la soirée. Quel groupe! Ce sont des capables! Ils ont tous voulu remercier la population pour l'accueil reçue à Saint-Léon, et mentionner l'appréciation de leur séjour de trois mois ici.

Marie C. Labossière

"Voyage" de Kelley Fry au CCFM

Le quatrième spectacle de la série d'abonnement 1982-83 du Centre culturel franco-manitobain qui aura lieu les 21 et 22 janvier mettra en vedette Kelley Fry, dans un spectacle de chansons intitulé "Voyage".

La mise en scène de cette production du CCFM est signée Henri Marcoux. Grâce au talent du peintre Roger Lafrenière, le décor promet d'être tout à fait spécial. Norman Dugas, le directeur musical du spectacle accompagnera Kelley au clavier, ainsi que Laurent Roy à la guitare, Kinsey Posen à la contrebasse et Tom Jedstadt à la batterie.

Suite à 5 ans de leçons de voix et l'expérience en théâtre, Kelley a chanté dans des chorales et dans des productions musicales avec le Rainbow Stage, Warehouse Theatre et le Collège de Saint-Boniface. Elle fut finaliste à Granby à deux occasions, a donné un concert solo au 100 Nons, et a chanté à la radio et à la télévision de Radio-Canada.

Cours pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours pré-natals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface, tous les jeudis de 13h00 à 16h00, du 6 janvier au 24 février 1983.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui sont d'intérêts particulier pour les mères célibataires. Claudette Dorge de la Children's Aid Society of Eastern Manitoba, et Irene Stachurski, de la santé publique de Saint-Vital/Saint-Boniface, feront la présentation des cours, avec l'aide de Cathy Byard, des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le 233-2464.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-247-4823.

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Le programme scolaire du Festival du Voyageur

Le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec le Festival du Voyageur, annonce son 10e programme scolaire. Cette année, il y aura trois équipes de voyageurs: M à 4, 5 à 7 et 7 à 12.

Le thème de la visite cette année sera "Le voyageur rencontre l'autochtone pour la première fois". Ils traiteront de chasse, de saisons, et de fourrures.

Les tournées des écoles commenceront vers le milieu de janvier.

En plus de la tournée des écoles, le programme scolaire comprend:

1) Un concours de pancartes.
2) Des spectacles:
   a) M à 3 - Gigi et Pierrot cherchent le Festival - une pièce de marionnettes par Janine Tougas.
   b) M à 3 - quatre membres du groupe Folle Avoine.
   c) 4 à 8 - Donald Poliquin, un franco-ontarien, revient au Festival - ballades, chansons traditionnelles, pantomimes.
   d) 1 à 7 - "L'enclos de bisons" - présenté par le Collège Louis-Riel.
   e) 9 à 12 - "Le petit portage" - cabaret avec groupe rock LaRoche, et "Les Fantaisistes" du Québec.
3) Ateliers de chants et de danses
4) Visite au Parc Whittier et des musées.
5) Compétitions sportives.
6) Participation au défilé.
7) Concours de sculptures sur glace.

La 3e proposition Penner pour modifier l'article 23

Un mécanisme d'appel a été identifié

Trois semaines après la présentation au gouvernement provincial d'une proposition francophone élaborée par la SFM en consultation avec des chefs de file de la communauté, dont les avocats francophones, le procureur général Roland Penner a remis une nouvelle offre.

Essentiellement, elle précise le mécanisme d'appel en cas de violation ou de négation des droits garantis. Car cela risque de se produire...

La proposition mise de l'avant par la SFM, et publiée en partie dans La LIBERTÉ du 10 décembre 1982, évoquait déjà l'évident et l'inévitable: "Toute personne victime de violation ou de négation des droits qui lui sont garantis par les sections 23 à 23.8 inclusivement peut s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir la réparation que le tribunal estime convenable et juste eu égard aux circonstances."

Mais dans sa dernière proposition, la 3e depuis le début des négociations en juin, M. Penner a précisé que toute personne qui se croit lésée dans ses droits pourrait se présenter devant la Cour du banc de la Reine du Manitoba pour obtenir une déclaration du tribunal quant à l'interprétation de l'article 23 de l'Acte du Manitoba, violé en 1890.

La Cour devrait alors décider, toujours suivant la modification proposée, si oui ou non il y a eu infraction de la part du gouvernement ou de ses agences. Car les services doivent être donnés dans l'une ou l'autre des deux langues là où (a) "l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante; (b) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau" 23.5(1).



Le procureur général du Manitoba Roland Penner. Les négociations durent depuis six mois.

La Cour du banc de la Reine aura donc le pouvoir d'interpréter ce que signifie une "demande importante" et de décider quel type de "vocation" de bureau gouvernemental pourrait justifier l'octroi de services en français. (Voir l'OPINION)

Éviter une confrontation en Cour suprême

Les autres changements dans la 3e proposition Penner, qui a toujours pour but d'éviter une confrontation entre la province et l'avocat de Saint-Boniface Roger Bilodeau en Cour suprême, sont importants aussi. Il s'agit, entre autres, de ne pas reconnaître, dans un article à part, le caractère directoire et obligatoire de l'article 23 dont le mot "shall" a prêté l'an dernier à une interprétation plus large dans un jugement partagé en Cour d'appel du Manitoba. (C'est d'ailleurs un des éléments-clé de la contestation de Roger Bilodeau.)

Un autre droit que la proposition Penner refuse de reconnaître concerne la publication du procès-verbal de la Chambre dans les deux langues. La pratique actuelle, et celle qui est reflétée dans l'offre du procureur général, veut que le texte du hansard

Consultation?

Il est encore difficile de juger de la réaction qui attend la SFM à sa réunion d'information et de consultation du 15 janvier. Quelques détails restent encore à arrêter, selon le coordonnateur de l'événement, Réal Sabourin, agent de recherche et de planification pour la Société.

On cherchera la "bénédiction de la population" pour la position de la SFM, mais les organisateurs n'ont pas encore déterminé quelle forme prendra cette approbation, ce "mandat" de négocier avec la province.

La rencontre sera de courte durée, ce qui ajoute à la difficulté de se faire une idée juste de la perspective des changements consitutionnels en discussion. La réunion générale débutera à 13h30 par un historique du bilinguisme au Manitoba depuis 1870 (par Me Réal Teffaine). Suivra un autre exposé des négociations politiques avec la province (par le président Léo Robert) et un rapport détaillé du résultat des négociations (avec le conseiller Me Rémi Smith). L'après-midi se terminera par une période de questions et de commentaires.

L'initiative de la SFM aurait perdu un peu de sont intérêt depuis que le président Léo Robert a déclaré au Winnipeg Sun que les deux parties étaient sur le point de s'entendre.

Jean-Pierre DUBÉ

pour les francophones

soit publié dans la langue parlée en Chambre (sous-section 4) alors que l'interprétation traditionnelle de l'article 23 consacre la publication des déclarations en Chambre dans les deux langues. La SFM avait recommandé, dans son dernier projet, l'élimination de cette sous-section. (Voir encadré.)

L'homme d'affaires de Saint-Boniface, Georges Forest, qui s'est rendu en Cour suprême en décembre 1979, s'est montré très déçu de la tournure des pourparlers: il souhaite que le Manitoba devienne aussi bilingue que les gouvernements central et québécois. Ce qui veut dire, selon lui, qu'il ne faut pas diminuer la portée de l'article 23 comme le fait la sous-section 4. M. Forest préférerait même que l'article 23 ne soit pas modifié.

La 3e offre

(...)

23.4 Notwithstanding section 23, any verbatim record of the debates and proceedings in the Legislative Assembly or of any committee thereof that is published in the language spoken by the person whose words are being recorded is not required to be published and printed in both the English language and the French language.

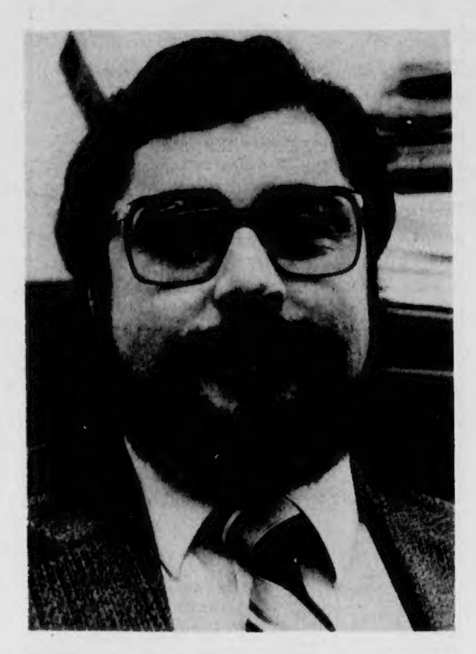
23.5(1) Any member of the public in Manitoba has the right to communicate with and to receive available services from the head or central office of the government of Manitoba, or any office of an agency of the government of Manitoba, in either the English language or the French language and has the same right with respect to any other office of the government of Manitoba or of an agency of the government of Manitoba where

(a) **there is a significant demand** for communications with and services from that office in that language; or

(b) **due to the nature of the office**, it is reasonable that communications with and services from that office be available in both the English language and the French language.

23.5(2) Where a member of the public feels that he has been denied a right created under subsection (1), he may apply to her **Majesty's court of Queen's Bench of Manitoba** for a declaration that the right under subsection (1) has been denied and, if the court makes a declaration of the right under subsection (1) has been denied, it shall order the government of Manitoba, or the agency of the govern ment of Manitoba concerned, as the case may be, to submit to the court a plan for changing its administration to ensure that the rights contemplated under subsection (1) in respect to the office concerned are honored and the government or the agency, as the case may be, shall submit such a plan for approval of the court and the court may approve the plan as submitted or with variations made by the court or require the government or the agency to submit to the court a new or varied plan for approval which the court may approve as submitted or with variations made by the court and upon a plan being approved by the court, the government or the agency, as the case may be, shall forthwith make the changes in the administration of the office concerned in compliance with the plan.

(...)



Réal Sabourin: le format de la rencontre sera établi dans les prochains jours.

Pour lui il n'y a qu'une voie à suivre: "Si le gouvernement provincial a vraiment bonne volonté, il nous donnera les services dans les deux langues dès que ce sera possible", peut importe de qui et d'où vient la demande.

BILLET
Tout feu, tout flamme

Il y a un centenaire de village cette année, celui de La Broquerie. N'avez-vous pas vu les feux d'artifice le 31 décembre vers 21h00 des villages voisins? Consolez-vous: personne à La Broquerie ne les a vu non plus. En effet, les pyromanes devaient s'exécuter dès que les gens sortiraient sur le perron de l'église après la messe solennelle du "kick off". Hélas, un premier groupe de fidèles est sorti après la communion, et il n'a rien fallu de plus pour mettre le feu aux poudres. Ainsi, pendant que Mgr Hacault profitait d'une disposition favorable des âmes durant la période de l'action de grâce pour dire un mot d'environ une dizaine de minutes, des bruits de tonnerre se firent entendre comme si toute une troupe céleste était venue acclamer la nouvelle année centenaire.

Lorsque les paroissiens sont sortis pour voir qu'elles étaient ces merveilles, les feux d'artifice étaient bel et bien terminés. La perte n'est pas grande, dit—on, étant donné que les gens de La Broquerie ne se nourrissent pas de l'artificiel! Ils sont tout feu, tout flamme!

Jean-Pierre DUBÉ

REPÈRES

Les évêques s'engagent

La commission des affaires sociales de la Conférence des évêques du Canada a émis une critique sévère contre le gouvernement et le secteur privé. Un rapport souligne que le chômage est non seulement un problème social et économique, mais qu'il s'agit également d'une question de morale. Les évêques estiment aussi que les syndicats devraient avoir un plus grand rôle à jouer dans la solution des problèmes économiques du pays. Une précision toutefois: le cardinal Emmett Carter de Toronto a indiqué que ce n'était pas là l'opinion de tous les évêques...

Attention épiciers

Les grandes chaînes d'alimentation, les épiceries de quartier et les boulangeries sont dans le collimateur des inspecteurs de la santé de Winnipeg. En effet, la ville de Winnipeg envisage de rendre public les noms des entreprises qui ne respectent pas les normes d'hygiènes. Ceci est déjà le cas pour les restaurants qui ne respectent pas les règlementations. On sait que depuis l'été 81, la ville publie les noms des restaurants qui ne se conforment pas aux demandes des inspecteurs de la santé, après un deuxième avis.

Les effets du 5 et 6

La politique des 5 et 6 pour cent d'augmentation suggérée par le gouvernement fédéral commence à produire ses effets: les augmentations des pensions de vieillesses et des allocations familiales seront limités à 6 pour cent cette année. Habituellement, la hausse est au moins équivalente à l'indice du coût de la vie.

Bilan du crime

Le nombre de vols, de viols et d'assassinats a été à la baisse dans la capitale manitobaine en 1982, selon un rapport de la police de Winnipeg. Toutefois, les dommages occasionnés aux résidences et aux propriétés sont à la hausse dans une proportion alarmante. Néanmoins, la police s'attend à une baisse de 5 pour cent des activités criminelles cette année, par rapport à l'an dernier, bien sûr.

Prix du terrain en baisse?

D'après un sondage effectué auprès de propriétaires de terres agricoles au Manitoba, une majorité croit que le prix du terrain va diminuer si la nouvelle loi sur la protection des terres entre en vigueur. Rappelons que le projet de loi propose de limiter à 10 le nombre d'acres qu'une personnes vivant à l'extérieur du Manitoba peut acheter.

Stabilisation du porc

Le président de la commission de commercialisation du porc au Manitoba ne pense pas qu'un nouveau plan de stabilisation sera mis en vigueur avant le mois d'avril. Comme c'est le cas durant le temps des fêtes, le prix du porc et la demande de porc est à la baisse. Il reste que pour l'ensemble de 1982, le porc a atteint des prix records.

Un record de manutention

Les ports de la côte ouest on battu un record l'an dernier: plus de 11 millions de tonnes métriques de grain ont été manutentionnées. Une ombre au tableau toutefois: les spécialistes estiment qu'il faudra augmenter d'un tiers les capacités de manutention si le Canada doit répondre à la demande d'ici 1990. Un investissement de trois milliards de $ serait nécessaire pour mener le projet à bonnes fins.



LES SOLIDES

Pendant les Fêtes, La LIBERTÉ n'a pas été publiée. Mais étant donné que personne n'a remarqué l'absence du journal et que personne ne s'est plaint, a décidé de recommencer cette semaine sans se poser de questions...

• • •

Certains ont fait remarqué qu'ils aimeraient deux guignolés par année. Car en été aussi on peut avoir du bon linge démodé à donner en charité. En toute bonne conscience, on ne peut pas coquettement aller shopper alors qu'on sait très bien que le garde-robe est encore bien garni...

• • •

Les temps sont durs aussi pour les docteurs, paraît-ils... Un de ces pauvres serviteurs du peuple souffrant annonce ces jours-ci dans les petites annonces d'un quotidien de la ville la vente de sa petite voiture sportive de 17 000$. Dommage! Il ne lui reste que sa grosse Cadillac de 34 000$.

• • •

Il ne manquait plus que ça... On apprenait récemment dans le Journal de Montréal que La LIBERTÉ, l'hebdo antisémite, était "l'organe officiel" de la Société franco-manitobaine. Décidément, on ne peut même plus se fier aux journalistes.

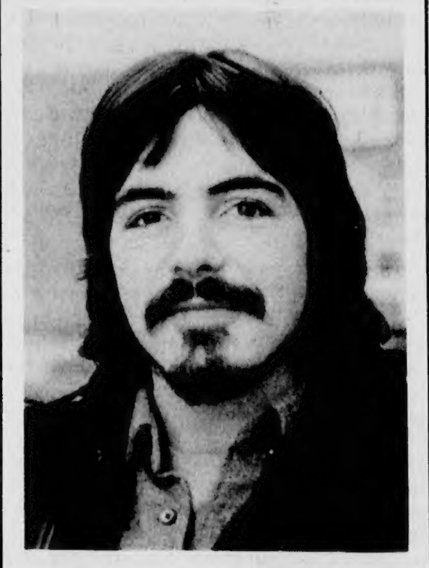
• • •

C'est drôle ce que les gens sont toujours en réunion quand on essaie de les contacter. Chez nous, en tout cas, on limite l'emploi de cette excuse à peine crédible aux pause-café, aux absences injustifiées du bureau comme, par exemple, les grasses matinées, les après-midi à l'hôtel et les sessions hors bureau de partage des dernières rumeurs; également pour les visites imprévues chez le psychiâtre et la diseuse de bonne aventure. Mais imaginez-vous que certains se servent de cette excuse aussi lorsqu'ils sont en réunion...

Un artiste pour le Sud-Est

Encore cette année, Robert Freynet a été embauché par le Ministère des affaires culturelles et du patrimoine du Manitoba en tant qu'artiste en résidence pour la région sud-est de la province, et plus particulièrement pour les villages francophones. M. Freynet est artiste-peintre et illustrateur de profession.

Il revient tout juste d'un séjour de trois mois en France où il a étudié le dessin à l'École internationale de Bordeaux. Il s'agissait d'une cinquième et dernière session d'un stage de perfectionnement d'illustrateurs-graphistes.



M. Freynet est actuellement disponible pour donner des cours et ateliers de dessin et peinture, des démonstrations ou des présentations avec diapositives. Il est prêt à aider avec le montage d'expositions ou partager ses connaissances là où il peut servir les groupes communautaires qui le demandent.

Pour le contacter, il faut écrire au C.P. 128, Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba, R0A 1R0, ou téléphoner au No 422-8508.





Lettres à LA LIBERTÉ

La conséquence de l'avortement

La lettre de M. Charles Leblanc était assez choquante. S'il n'aime pas la caricature du Dr Henry Morgentaler, il n'est pas le seul. Mais quand il se permet le luxe de considérer la défense de la vie humaine une idée réactionnaire, il dépasse les limites d'une bonne conscience humaine et chrétienne.

Comment peut-il faire allusion - sans la moindre preuve - à la pseudo-vie du foetus? Quelle preuve donne-t-il pour prouver que cette vie n'est pas aussi précieuse dans les yeux du Créateur que la vie d'une personne adulte? Il parle de la contribution faite par la société à la vie d'une femme de 15 à 42 ans. Mais qui a créé cette vie ainsi que la vie du foetus? N'est-ce pas la même action créative? Voici deux autres "points" de sa lettre.

Fait No 1. "Il y a des femmes qui préfèrent avorter plutôt que de mettre au monde des enfants non-désirés." Non-désirés par qui? Par le Bon Dieu, leur Créateur, ou par des êtres humains qui n'en veulent pas tout simplement? Ou est-ce que M. Leblanc se trouve parmi le nombre de "nonos" qui croient que les nombreux avortements qui se font chaque année se basent sur des raisons thérapeutiques, c'est-à-dire pour la protection de la santé physique ou mentale de la femme? D'ailleurs on trouvera toujours un coeur humain qui n'a pas peur d'aimer. L'adoption est certainement préférable au meurtre.

Fait No 2. Depuis quand la question de l'avortement est-elle une position gouvernementale? La séparation de l'Église et de l'État n'a rien à voir ici. Il s'agit uniquement et strictement d'une question morale. Si le catholicisme devenait tolérant envers le péché, y inclu le meurtre légal qu'est l'avortement, il deviendrait immoral et inacceptable. Il faut aimer le pécheur, certes, même le Dr Morgentaler, mais il faut haïr le péché de toutes ses forces, avec autant de fanatisme que possible. Je suis fier que notre Église suit ce chemin.

Pour ce qui concerne la dernière déclaration de M. Leblanc, que le catholicisme n'a jamais été trop fort sur la lutte contre l'oppression de la femme, elle doit être le produit d'une ignorance totale de l'histoire de l'Église ou d'une imagination malsaine.

En outre, M. Leblanc dit que l'avortement n'est pas un moyen de contraception. Peut-être. Cependant, il oublie d'ajouter que la conséquence inévitable de l'avortement est l'euthanasie. Un gouvernement qui tue des futurs payeurs de taxes ne trouve plus les moyens de payer les pensions des vieux. Quoi faire? Sans doute que, selon M. Leblanc, la réponse est très facile: tuez-les! On verra bien s'il s'occupera des femmes opprimées quand son tour viendra.

Père R. Blondeel, O.F.M. Cap.
Souris, Manitoba
le 15 décembre 1982

On cherche des bénévoles

Les ministères provinciaux de la Santé et des Services communautaires/districts de Saint-Boniface et de Saint-Vital sont à la recherche de personnes intéressées à entreprendre du travail bénévole dans les secteurs suivants:

- visites avec des adultes qui ont eu des problèmes de santé mentale.
- travail de réceptionniste lors des cliniques de santé qui ont lieu à nos bureaux.

Si vous êtes intéressés, veuillez appeler le coordonnateur du personnel bénévole, Rhéal Cenerini, au 233-2464.

Règlement syndical au CUSB

L'Association des professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface a fait savoir qu'une entente contractuelle a été conclue avec l'administration récemment. Le règlement couvre une période d'un an se terminant le 31 mars 1983. Inutile de dire que les pourparlers ont été longs et difficiles.

La nouvelle entente prévoit une hausse salariale de 13 pour cent pour les professeurs et les professionnels du Collège et, pour la première fois, selon le communiqué, une section sur la liberté académique. L'entente inclue également un mécanisme d'évaluation pour les professeurs qui n'ont pas la permanence au Collège.

"Les négociations reprendront sous peu en vue de la prochaine entente collective, et les professeurs entreprendront des démarches en vue de "professionnaliser" dorénavant ces négociations." Le communiqué des profs précise qu'il sera de nouveau question d'obtenir une protection dans les cas de surnombre et d'urgence financière. Les profs du Collège serait les seuls au niveau universitaire au Manitoba à ne pas bénéficier d'une telle protection.

Ligue Hanover-Taché

Horaire des parties

Vendredi 7
- Lorette à Saint-Pierre
- Saint-Malo à La Broquerie

Dimanche 9
- Saint-Pierre à Niverville
- Lorette à Ile-des-Chênes
- Grunthal à La Broquerie

Mardi 11
- Ile-des-Chênes à Saint-Pierre
- Sainte-Anne à Mitchell
- Lorette à Saint-Malo

Mercredi 12
- Niverville à La Broquerie

Jeudi 13
- Mitchell à Saint-Malo

Vendredi 14
- Saint-Pierre à La Broquerie
- Sainte-Anne à Ile-des-Chênes

Les équipes

	PG	PP	Pts
1 - Sainte-Anne	7	0	14
2 - Ile-des-Chênes	4	2	8
3 - Niverville	4	3	8
4 - Grunthal	4	2	8
5 - La Broquerie	3	4	6
6 - Mitchell	3	3	6
7 - Lorette	2	5	4
8 - Saint-Malo	1	4	2
9 - Saint-Pierre	1	5	2

L'éducation façon néo-démocrate

La consultation est le maître-mot

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas eu de boulversements au ministère de l'éducation depuis la venue des Néos au pouvoir. Même si la ministre Maureen Hemphill a déclaré un jour qu'elle avait la conviction que le système de l'éducation au Manitoba répondait essentiellement aux besoins des années 50.

Alors le moins que pouvait faire Maureen Hemphill, c'était une "réorganisation" du ministère. Un des premiers gestes posés a été la nomination du patron du Bureau de l'éducation française, Ronald Duhamel, au poste de sous-ministre, c'est-à-dire de fonctionnaire en chef du ministère. Un francophone qu'elle estime capable d'adopter de nouvelles approches.

Que veut Maureen Hemphill? "La ministre, explique Ronald Duhamel, veut une amélioration de tous les services, une plus grande efficacité en évitant les dédoublements, un meilleur rendement."

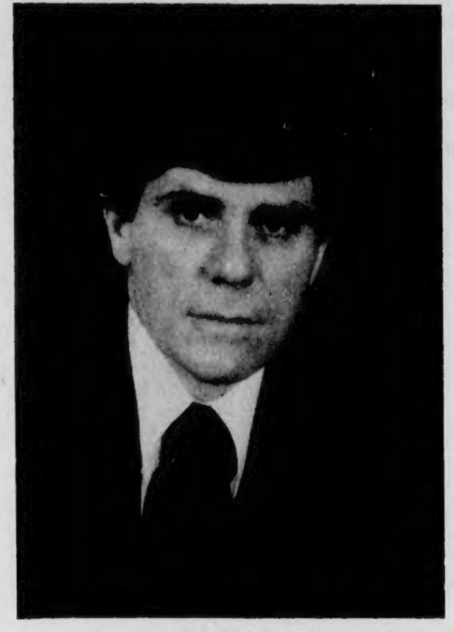
Et comme l'ancienne présidente de la Manitoba Association of Schools Trustees a clairement indiqué que l'autonomie de la commission scolaire lui était très précieuse, Maureen Hemphill tient à ce que le ministère joue un rôle de "facilitateur". Mais attention, précise Ronald Duhamel, "cela ne veut pas dire que le ministère n'a pas un rôle régulateur". En clair, le ministère (par exemple) détermine combien d'argent est mis à la disposition des commissions scolaires et décide des octrois pour l'enseignement du français (autre exemple).

Les principes de base sur lesquels s'appuie la politique de Maureen Hemphill reposent sur la consultation et la participation. "On essaie d'impliquer les gens dans nos recherches, nos formations de politiques, nos prises décisionnelles" souligne le sous-ministre. Les fonctionnaires du ministère ne doivent donc pas être les seuls à identifier les problèmes.

Néo oblige

Et puis, sensibilité néo-démocrate oblige, le ministère s'est lancé dans une aide plus soutenue aux clientèles dites défavorisées, comme les Indiens et les métis, par exemple.

Côté francophone, on peut signaler que, finalement, le Bureau de l'éducation française constitue une Direction à part entière du ministère. Et que le Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba a été enfin intégré au ministère, pour que les francophones disposent d'une structure identique aux anglophones dans le domaine de l'aide technique.



Ronald Duhamel

Parmi les priorités du ministère, Ronald Duhamel voit l'identification des groupes au Manitoba qui ont besoin d'aide supplémentaire. Une aide qui devra être donnée avec les moyens financiers limités dont dispose actuellement la province (500 millions de $ de déficit).

Besoins uniques

Ainsi, pour trouver de l'argent destiné en partie à la mise sur pied d'une unité régionale chargée de répondre "aux besoins uniques dans les divisions scolaires", Maureen Hemphill a éliminé les inspecteurs d'écoles, qui avaient été réactivés par les conservateurs. Cette unité régionale est formé d'une dizaine de personnes, dont la moitié de fonctionnaires. Leur travail consiste à régler des problèmes spécifiques, comme l'éducation dans le grand nord, ou encore la question des petites écoles.

Bien entendu, une fois qu'un problème est soulevé, il s'agit, dans un premier temps, "de comprendre à fond la problématique" déclare Ronald Duhamel. Car "la ministre ne permet pas d'aborder une question d'envergure sans se poser les questions fondamentales: est-ce juste?, a-t-on les fonds?, quelles sont les répercussions de la décision?". Avec bien sûr en toile de fond le souci de la consultation...

Chose impérative

Une fois l'étude effectuée, il faut développer une programmation... et assurer son implantation. Justement, à ce sujet, Ronald Duhamel pense "que l'on n'a pas bien compris la complexité de la question de l'implantation des programmes". Ceux qui doivent implanter les programmes, ce sont les professeurs. Commentaire du sous-ministre: "Je crois sincèrement que les professeurs veulent la meilleure programmation possible. Il faut les sensibiliser. Leur faire voir qu'on a besoin de leur aide".

Fidèle aux directives de la ministre, Ronald Duhamel a l'intention d'étudier l'aspect de l'implantation des programmes avec les professeurs dans les prochaines années.

Quand on sait que Maureen Hemphill a déjà rencontré plus d'une trentaine de commissions scolaires, on peut se rendre compte à quel point la consultation est devenue le mot-clé de la politique du ministère de l'éducation. Une chose, il est vrai, impérative quand on croit à l'autonomie des commissions scolaires.

Bernard BOCQUEL

De l'humilité au sérieux

Venu d'Ontario fin 79 pour prendre la responsabilité du Bureau de l'éducation française et donc le titre de sous-ministre adjoint, le docteur en philosophie Ronald Duhamel affichait une humilité certaine. "Je suis un être humain très simple, prêt à admettre ses erreurs", déclarait-il à La LIBERTÉ en décembre 1979.

Au sujet de son rôle à l'époque, il en donnait la description suivante: "Expliquer à mes supérieurs quelles sont les idées, quels sont les objectifs des personnes impliquées dans le domaine de l'éducation française. Ensuite, je fais des suggestions pour atteindre ces objectifs. À mes supérieurs d'accepter, de rejeter ou de modifier mes suggestions".

Trois ans plus tard exactement, Ronald Duhamel, après avoir gravi un échelon important dans la hiérarchie, voit son rôle ainsi: "Je suis là pour faire des recommandations sur toutes les questions qu'on me pose. Je suis là pour écouter les gens". Il précise aussi: "J'aime bien que mes sous-ministres adjoints et les autres puissent participer de façon ouverte, honnête, aussi directe que possible avec les instances gouvernementales".

Bon augure

Son ambition? "Etre un excellent sous-ministre de l'éducation". C'est-à-dire? "Etre quelqu'un que les gens jugent juste envers les différentes clientèles (anglos, francos, profs, commissaires...) avec lesquelles il doit transiger. Un type avec qui les gens se sentent à l'aise et qui prend au sérieux ce qu'ils disent".

L'humilité a donc laissé clairement la place à l'esprit de justice et au sérieux. Et il n'y a aucune raison de penser que la "nouvelle" image de Ronald Duhamel ne soit pas de bon augure pour l'éducation française.

B.B.

Les petites annonces sont en page 12.

Vie sociale

Baptêmes

Nikki, Lilianne **Roy**, née le 6 février, baptisée le 26 décembre, fille de Marlene Lahure et de Camille Roy de Winnipeg; parrain et marraine, Robert et Joan Roy, oncle et tante.

Jacqueline, Maureen **Roy**, née le 4 novembre, baptisée le 26 décembre, fille de Joan Neysmith et de Robert Roy de Régina, Saskatchewan; une petite soeur pour Laurent; parrain et marraine, Camille Roy et Cécile Roy-Dilay, oncle et tante.





Monsieur Claude Tétrault, président du Conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Boniface, à l'occasion d'une visite au Collège universitaire de Saint-Boniface, en compagnie de Monsieur Roméo St-Amant, directeur de la Caisse, offrait à Mademoiselle Lucille Hacault de Mariapolis, étudiante en 1re année d'Éducation, une bourse d'étude de 500$ de la part des membres. Cette bourse est décernée par un comité du Collège en 1re année d'un programme d'études universitaires, qui est membre ou dont les parents sont membres de la Caisse. Cette cérémonie du Collège, Monsieur Paul Ruest, et des autres membres de l'administration. Félicitations à Lucille!

La Broquerie

Le centenaire: c'est bien parti!

Ça y est, l'année centenaire de la paroisse de La Broquerie est en marche.

Tout s'est mis en branle le 31 décembre avec la messe du Jour de l'An présidée par Mgr Hacault et s'est continué à la salle de l'aréna avec une soirée du bon vieux temps.

On a conté des histoires, dansé des danses "callées" par nos deux "calleurs", Elzéar Vien et Arsène Therrien. Y avait des chansons à répondre pendant que des serveurs versaient des "petits boires" aux invités.

On a même eu une visite de l'abbé Yeritique Touletemps qui nous a sermonné sur les morales plutôt relaxées de notre temps. Les créatures s'étaient attelées comme dans l'temps, pis leurs vieux itou.

Ceux qui viendront se joindre aux autres manifestations auront l'occasion d'admirer la cuisine d'été à l'ancienne et le gâteau centenaire. À minuit, les quelques 400 invités se sont joints les mains pour chanter "Ce n'est qu'un au revoir".

À en juger par ce départ, on peut s'attendre que les quelque 20 autres manifestations prévues pour l'année centenaire feront revivre beaucoup d'enthousiasme. Les organisateurs voudraient nous faire oublier un peu le présent pour fêter notre passé. C'est bien parti!

Rino OUELLET

Déjà le 2e groupe Katimavik

Déjà un stage de terminé. En effet, les 22 participants du 1er stage viennent de partir pour Lennoxville au Québec. Ces jeunes ont mis la patte à peu près à tout ce qui se passait dans la communauté.

On les a vus dans les écoles, dans les projets de la SSJB, et surtout, ils ont beaucoup travaillé dans les préparations pour l'année centenaire.

La communauté de La Broquerie les a beaucoup appréciés. Elle souhaite en même temps la bienvenue au deuxième groupe et espère pouvoir vivre aussi étroitement avec eux.

Île-des-Chênes

La bibliothèque sur des roulettes

Il va sans dire que les gens qui veulent s'instruire aiment naturellement la lecture. Tous ceux qui visent cet objectif - de s'instruire - ont dès maintenant à leur disposition un nouveau service.

Quelque cinq cents livres français et anglais - pour enfants, adolescents et adultes - viennent d'arriver et attendent de faire connaissance avec nous. Des romans, etc., des livres traitant de sujets variés - science, géographie, histoire, religion, etc. - remplissent les rayons de notre petite bibliothèque "sur roulettes" située centralement, au sous-sol de la caisse populaire. Rendez-vous et vous y trouverez sûrement quelque chose pour vous plaire et pour vous aider à passer ces longues soirées d'hiver.

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 13h00 à 16h00 et les vendredis de 15h30 à 18h30. Ces livres parviennent du service des bibliothèques publiques de Winnipeg (Extension Library).

Quelques bénévoles seront présents pour vous assister. La bibliothèque publique est une initiative de la Chambre de commerce locale.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

ROCH-DECTER

Michael Decter et Lucille Roch sont fiers d'annoncer l'arrivée de leurs fils Riel Percy à 2h09 du matin, le 19 décembre à l'hôpital Misericordia. Riel est un joli fils de 9 livres 13 oz.

Un merci spécial aux docteurs Ray Singer et McCarthy et aussi à tous qui travaillent à l'hôpital.

Saint-Boniface

Bernard Clément joue au hockey en France

Quand Bernard Clément, le fils d'Alice et de Léo Clément du Parc Windsor, est allé en France au mois de septembre rendre visite à son frère Gérald, qui travaille actuellement pour l'Immigration à Paris, il ne se doutait certainement pas que ses talents au hockey seraient utilisés par une équipe française.



Bernard Clément, avec le maillot de l'US Vésinet.

C'est pourtant ce qui est arrivé. Il a eu l'occasion de jouer une partie hors-concours et a été repéré par les responsables de l'équipe US Vésinet National, qui se sont empressés de lui faire signer un contrat jusqu'à la fin mars. À 18 ans, il occupe la position de centre dans l'équipe sénior du Vésinet. Après 12 matches, sa fiche se lisait comme suit: 43 buts et 19 passes.

Par ailleurs, Bernard Clément a été choisi, avec deux autres co-équipiers, pour une visite à Moscou, organisée par la Fédération française de hockey, qui se déroulera du 5 au 8 février.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
[illegible]

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0814

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TÉL.: [illegible]
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CLS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin



LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Laveuse et sécheuse en bon état, lit de bébé complet avec commode en bois plein. Tél.: 237-0348.
-788-

À VENDRE: Sainte-Anne, 5 acres, prêt à bâtir, 12 500$, situé tout près du village. Aline Danis (courtière), 233-7227 ou 257-2570.
-784-

À LOUER: appartement meublé pour 1 ou 2 adultes. Près d'autobus. Tél.: 233-3056.
-787-

À VENDRE: 4 chiots Collie, âgés de 3 mois. Excellents compagnons pour jeunes ou vieux! Très jolie surprise pour Noël! Tél.: 347-5258.
-785-

À LOUER: à Saint-Boniface, un appartement d'une chambre à coucher, poêle et réfrigérateur. Stationnement inclus. Facilités pour le lavage, utilités inclus. Prêt le 1 janvier. Tél.: 233-7324 après le 27/12/82. 260$/mois.
-786-

À LOUER: grande suite de 2 chambres à coucher. Tél.: 233-7496.
-790-

À VENDRE: remorque de 22' sur lot loué, 3 milles passés Saint-Malo sur la rivière. Intérieur en érable, électricité, garage 12' x 8', hangar 8' x 6'. Tél.: 233-5657.
-791-

À VENDRE: 1982 Dodge Diplomate Salon, toute équipée, prix $12,000.00. Tél.: 233-1088, après 18h au 247-7050.
-777-

RECHERCHONS jeune fille ou dame avec expérience, aimant les enfants. Fonction: garder un nourrisson de 6 mois, 5 jours par semaine, de 8h30 à 17h30 à compter du 1er février 83. Références demandées. Pour plus d'informations, communiquer avec le 783-3277.
-789-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHEMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie, à l'angle de la rue Meadowood, côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
[illegible] Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

INTERROGATION

Seigneur, j'ai rêvé...

C'était la nuit. Une nuit sans étoiles. L'horloge avançait au pas du "tic", au rythme du "tac". Minuit moins dix. J'attendais le nouvel an. Sans grand enthousiasme. Les années, ces jours-ci, se ressemblent étrangement. Et si l'une diffère de l'autre, c'est plutôt par les horreurs qu'elle provoque! Tic tac. Minuit moins huit. Franchement, ça n'avance pas vite! Le vieux 82 ne veut pas mourir. Il traîne le pas. Il trébuche vers son heure de grâce. Tic tac. Ah, ce que mes yeux sont lourds. Me rendrai-je à minuit? Tic tac... Tic tac...

C'était le jour. J'étais aux États-Unis. Je ne comprenais pas comment je m'y étais rendu. Et en plus dans un établissement militaire à haute sécurité. Dans un souterrain, je voyais fondre des missiles MX... ils coulaient sur le terrain. Et les militaires souriaient! Ils parlaient de paix et de sécurité, de joie et de longue vie pour la terre. Et les missiles fondaient. Ils discutaient, ces spécialistes du nucléaire, comme de quelque chose du passé, un mauvais rêve, un cauchemar terminé. Ils cherchaient ensemble les moyens pour que la terre porte encore plus de fruits pour nourrir les masses, pour que les hommes de tout pays et de toute langue se tendent la main et s'entraident... et les missiles fondaient...

Tic tac. Tic tac.

C'était tôt le matin. J'étais un spectateur invisible. La navette spatiale Columbia venait de quitter la terre, spectacle foudroyant de feu et de flammes. Elle avait rendez-vous avec un laboratoire spatiale. Des hommes de paix étaient à bord. Ils allaient rejoindre une équipe de spécialistes russes, chinois et ivoiriens. Ils avaient ensemble un grand projet. Nourrir les pays du tiers-monde d'énergie solaire. Tous les spécialistes étaient excités. Le projet devait se mettre en marche dès l'arrivée des voyageurs de l'espace... et la navette avançait...

Tic tac. Tic tac.

C'était un après-midi. J'étais au parlement à Ottawa. Je n'en croyais pas mes yeux. Trudeau et Clark travaillaient ensemble sur un projet pour distribuer les richesses équitablement à travers le pays. Et Broadbent offrait des suggestions. Tous les députés s'entremêlaient, sans regard pour les allégeances politiques. L'harmonie régnait... l'enthousiasme même. Les chroniqueurs politiques n'en croyaient pas leurs yeux, ni leurs oreilles.

Tic tac. Tic tac.

C'était une soirée. À Saint-Vital. Une foule de petites gens étaient attablées avec des riches. Amérindiens, métis, francophones, ukrainiens, mennonite... Et tous s'entendaient à merveille... Ils parlaient des projets qu'ils avaient vécus ensemble, de tout ce qu'ils avaient fait pour bâtir une communauté manitobaine à base de justice, de partage, de paix et d'amour... et ils évoquaient des projets à venir...

Tic tac. Tic tac.

C'était le midi. Dans la région de la Seine. Des paroissiens de plusieurs endroits étaient au rendez-vous. Des gens engagées. Des porteurs de la Bonne Nouvelle. Ils échangeaient avec une équipe de pasteurs. Ils élaboraient ensemble un projet pastoral. Et tous se sentaient bien dans cette Église qui était la leur...

Tic tac. Tic tac.

C'était à la brunante. Dans une maison. Une famille attablée dans la cuisine. Des grands, des petits. Une odeur d'amour partagé flottait dans la maisonnée. Joie, paix et bonheur. La conversation était...

Boum. Boum. Boum. Boum. Boum. Boum. Boum. Boum.

C'était minuit. Une nuit étoilée!

Claude BLANCHETTE, ptre

Élections au Club Richelieu

Lors de sa réunion du 22 novembre 1982, le Club Richelieu de Saint-Boniface a élu un nouveau conseil d'administration pour 1983.

À la présidence, Etienne Aubry a été élu; Marc Granger à la vice-présidence, Rosaire Rivard comme secrétaire et Jean Gaudry au poste de trésorier.

Les conseillers: Lionel Carrière, Guy Carrière, Paul Delveaux et Simon Duguay. Arthur Chaput est le président sortant.

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.

Agriculture: à quoi s'attendre en 1983

Dans le domaine de l'agriculture pour 1983, il y a des bonnes et des moins bonnes nouvelles.

Ainsi, les économistes d'Agriculture Canada prévoient que le prix des aliments augmentera moins vite cette année: entre 6 et 8 pour cent, contre 8 pour cent l'an dernier. Toutefois, même si le coût des facteurs de production agricole devrait chuter, Statistique Canada calcule que le revenu net réalisé par les agriculteurs canadiens devrait diminuer légèrement pour se situer autour de 3,7 milliards de $ (3,8 milliards de $ en 1982).

Les raisons données pour le ralentissement de la hausse des prix des aliments en 83 sont les suivantes: augmentation plus modérée des prix du pétrole et des salaires et disponibilité accrue des produits alimentaires. En général, les prix des denrées agricoles importées devraient rester stables cette année.

Pour ce qui concerne le blé, on sait que la production canadienne a atteint le niveau record de 26 millions de tonnes. Si bien que les spécialistes prévoient des prix assez faibles au début de cette année. Mais les prix s'amélioreront au fur et à mesure que 1983 s'écoulera. Au pays, les emblavures (c'est-à-dire les terres ensemencées) s'accroît d'environ 3 pour cent en 1983-84, pour atteindre 13 millions d'hectares. Une décision prise en réaction à la baisse des prix des aliments pour le bétail et des oléagineux.

Offre forte

En effet, même si les experts d'Agriculture Canada estiment que les prix des oléagineux devraient se raffermir légèrement en 1983-84, la réalité est actuellement moins plaisante: les prix des oléagineux sont faibles parce que l'offre est forte.

Une situation dont souffre aussi le canola canadien. Car même s'il n'y a pas de grosses quantités de canola disponibles, les prix canadiens ne devraient pas augmenter de façon significative à cause de la faiblesse des prix mondiaux.

Du côté de la viande, compte tenu du peu d'offre au Canada qu'aux États-Unis, les prix du boeuf devraient être fermes au cours du premier semestre de 1983. Pourquoi? À cause de la réduction du nombre de bovins et de bovins d'engrais sur les fermes canadiennes et de la hausse des exportations d'animaux vivants l'an dernier. Conclusion des experts: un raffermissement des prix du boeuf aura lieu en 1983.

Les produits laitiers

Pour le porc, les prix devraient rester fermes (pour donner une idée, à Toronto, les prix des porcs d'indice 100 pourraient varier entre 85 et 90 $ les 100 livres durant le premier semestre de 83). Mais avis aux consommateurs: les économistes pensent que le cycle nord-américain du porc pourrait entrer dans une période de production élevée, ce qui entraînerait une baisse des prix dès 1984; baisse qui se poursuivrait en 1985.

En ce qui a trait aux produits laitiers, les livraisons totales de lait et de crème devraient accuser un léger recul (on produira environ 74 millions d'hectolitres). La baisse de la production est attribuable à la réduction des besoins en lait et en crème de transformation. Mais on peut néanmoins s'attendre à une reprise de la production du cheddar (96 mille tonnes), parce que les stocks ont été réduits.

•

Bernard BOCQUEL

D'autres prévisions

Par ailleurs, les spécialistes d'Agriculture Canada font les prédictions suivantes:

- La demande d'engrais et de produits antiparasitaires restera stable, avec de faibles variations de prix.

- Le marché de la machinerie agricole restera peu actif en raison de la faiblesse des revenus agricoles et des taux d'intérêt toujours relativement élevés. Les prix des machines pourraient augmenter de 5 pour cent.

- Les prix du diesel et de l'essence augmenteront de 15 pour cent.

- La demande de crédit restera faible, à cause des taux d'intérêt. Une hausse de la demande de crédit à long terme d'environ 5 pour cent est anticipée; et l'endettement agricole canadien devrait augmenter de 8 à 10 pour cent en 1983.

Saint-Malo

Le Parc récréatif offre de nouveaux services

Le Parc récréatif de Saint-Malo, qui est situé à 65 km au sud de Winnipeg, couvre une superficie de quelque 370 acres, dont près de 200 acres boisés, sillonnés de sentiers, a ouvert officiellement trois pistes de ski de fond au début janvier.

Les résidants de la région profitent déjà des sentiers pour pratiquer la moto-neige; et du lac pour la pêche sur glace. Un club de courses automobiles de Winnipeg a déjà organisé des tournois sur glace ces deux derniers hivers.

En effet, la Chambre de commerce avait fait la demande d'un programme pour développer des activités d'hiver. Cet automne, le ministère des mines et ressources a accordé 4000$ en salaires pour ouvrir trois pistes de ski de fond. Situées à l'est du parc, elles sont indiquées sur la route principale, en direction de la 2e plage. Une piste couvre 2.4 km, tandis que les 2 autres sont d'une distance de 6.1 km et 7.2 km respectivement.

Une partie des pistes utilise des sentiers déjà existants; des nouvelles sections coupées à même la broussaille profiteraient de 5 cm de neige, mais le tout est bien utilisable nous assure Fernand Tétrault, le gardien du parc. Un certain nombre de personnes en ont déjà profité.

Pour les personnes qui désirent louer de l'équipement de ski de fond, Wayne et Sylvia Wiwsonski de Kopper Kettle (situé à l'angle de la route 59 et du chemin du parc) ont skis, bottes, bâtons et cire pour accommoder tout le monde.

Pour ceux qui veulent profiter d'une journée en plein air, il est possible d'allumer un feu aux endroits indiqués pour réchauffer son casse-croûte. Une hutte portative pour les commodités sanitaires sera disponible. Pour les personnes désirant plus de comfort, deux restaurants sont ouverts sept jours par semaine: Kopper Kettle (route 59); Chez Hubert, rue principale et l'Auberge Saint-Malo en semaine.

Notons que 50,000 véhicules ont été admis dans le parc au cours de l'été 1982. Depuis que le parc est fermé aux activités d'été, les employés ont coupé le bois mort pour l'été prochain. Deux employés travaillent tout l'hiver à la réparation et à l'entretien de l'équipement et cet hiver à l'entretien des pistes de ski quand il y aura plus de neige. Au cours de l'hiver, 5,000 verges de sable seront répandues sur la glace pour recouvrir les plages après la fonte des glaces.

La Chambre de commerce est fière des services que le Parc récréatif de Saint-Malo offre au public. Les services s'améliorent dans la mesure où le public s'en servira. Le parc offre de belles pistes de ski de fond, ainsi que des sentiers à l'abri des vents froids pour profiter de la marche tout simplement.

Carmen LA ROCHE

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE À CBWFT

du 7 au 14 janvier

Vendredi à 19h30, Hors-série présente le début de la série "KATIE", avec Lally Cadeau, racontant les tribulations d'une femme aux prises avec l'alcool et les sédatifs.

Samedi à 22h10, Cinéma vous propose une comédie de moeurs réalisée par Jean-Charles Tacchella intitulée "Cousin, cousine".

Aux Beaux dimanches, spectacles de Gérard Lenorman enregistré à Paris, - la dernière des Grands esprits et, Tel quel, intitulé "Une école bien secondaire", animé par Gil Courtemanche.

Et au Ciné club, en fin de soirée, vous verrez un vieux chef-d'oeuvre américain de John Houston, "Quand la ville dort".

Lundi à 19h00, Télésélection présente la première sur l'énigmatique millionnaire américain, Howard Hughes.

Mardi à 19h30, Feu vert part en voyage avec Maurice Paquin.

Jeudi à 19h00, aux Grands films, on retrouve Catherine Deneuve avec Jean Rochefort dans la comédie sentimentale, "Courage, fuyons".

À 21h00, Légendes indiennes nous raconte une histoire d'amour d'origine algonquine.

En fin de soirée, jeudi, Cinéma propose "Le triomphe de Michel Strogoff", d'après Jules Verne.

Et vendredi, après Télé-point, c'est le début de la série manitobaine de Génies en herbe, animée par Pierre Chevrier. Le Petit séminaire fait face à l'équipe de Churchill High...



MANITOBA **AVIS PUBLIC**

COMMISSION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Commission est en présence d'une demande d'ordonnance précisant les limites, les termes et les conditions régissant le déversement de produits contaminés dans la nature, soumise par l'usine suivante: **Elmer Neufeld, Industrial Solvent Recovery Plant (Usine de récupération de solvents industriels)**

Adresse postale: 5, Burnaby Bay, Winnipeg, Manitoba, R2C 2X8, concernant un projet d'aménagement et d'exploration d'une usine de récupération et de purification de solvants industriels, principalement l'acétone. L'usine se situera dans le quart sud-est de la section 31, township 9, rang 4 à l'Est du méridien d'origine (EMO), à environ 400 mètres au sud-est de la route provinciale 300, du côté ouest de la grand-route provinciale 59, dans la municipalité rurale de Ritchot, au Manitoba. Remarquez que cet emplacement n'est pas celui pour lequel l'intéressé a fait demande en premier lieu. Nous ANNULONS notre précédent avis public concernant cette affaire.

Quiconque se trouverait affecté, d'une façon ou d'une autre par une ordonnance de la Commission et désirait exprimer ses doléances sur ce sujet est prié d'écrire à la Commission avant le 20 janvier 1983, au plus tard. Si la Commission reçoit des doléances, elle tiendra alors une audience publique avant de rendre une ordonnance et avisera le demandeur et les parties ayant des doléances à présenter de la date, de l'heure et de l'endroit de l'audience.

Si vous désirez de plus amples renseignements, une copie de la demande et d'autres détails concernant cette affaire, adressez-vous au Bureau de la Commission, Case postale 4, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg, Manitoba, R3M 0H6, No de téléphone 895-5333.

Le photographe David Morrish

De l'ordre dans le désarroi

David Morrish est un «artiste de chez nous» qui, malgré sa grande polyvalence, se considère comme photographe. Il fait de la photo depuis 1968 mais il n'a obtenu son degré dans les Beaux Arts qu'en 1981. Il a été décoré en même temps de la Médaille d'or de l'Université du Manitoba. Au mois de septembre 1982, il entreprenait sa maîtrise à l'Université de Calgary, encore avec une majeure en photographie.

Morrish désire, avec la photographie, lier tous ses intérêts et ses antécédents. Il veut en même temps apaiser une force intérieure. L'artiste n'est-il pas après tout celui qui cherche à exprimer ce qu'il ressent du tréfonds de son être. L'un par la sculpture, l'autre par la peinture ou le dessin. Le photographe s'exprime à sa façon. Il capte à jamais une image des choses de l'environnement qui l'intéressent et qu'il veut retenir.

Le photographe doit être solidement ferré de la technique. Mais, souligne Morrish, il ne doit pas oublier qu'il se voue à une exploration personnelle: «l'artiste ne respecte pas de règlements».

En somme

Il y a une quantité de domaines à explorer dans la photo. Morrish aime surtout ce qu'il appelle le paysage urbain - les rues de la ville, le va-et-vient perpétuel de la maison, les détails de l'environnement urbain en somme.

L'art de Morrish est lié au «snapshot», une technique qui insiste sur une vision ou une impression rapide. L'amour du détail devient donc évident dans une oeuvre où la composition et la forme découlent d'un désir de mettre de «l'ordre dans le désordre». Son travail est personnel dans la mesure où la plupart de ses sujets le touchent de près.

Morrish travaille surtout la photo en noir et blanc. Elle est plus facile à travailler, selon lui, et il y a plus de possibilités qu'avec la photo en couleur. La lumière est toutefois très importante dans l'ouvrage de cet artiste.

L'intimité du sujet

Les clichés sont à éviter autant que possible, soutient Morrish. Il ne photographiera pas simplement un arbre, par exemple, mais s'assurera que la «texture» de l'écorce soit en harmonie avec l'ensemble de la photo. Lorsqu'il est à la maison, il se concentre sur l'environnement local mais se laisse aller, admet-il, à la photo pittoresque, genre qui épate, lorsqu'il est en voyage.

La photo bien réussie peut être celle qui en dit beaucoup du sujet. L'image n'est pas toujours fidèle à la réalité par contre. Le photographe va soit prendre une photo complètement fidèle à l'objet pris ou il va s'arranger pour exprimer ce qu'il ressent par l'entremise de la lumière ou d'un reflet par exemple. Un second critère peut être celui à savoir si la photo parvient à susciter chez le spectateur un sentiment quelconque, si elle lui permet de s'aventurer ou de s'accaparer de ce qui est important pour lui.

L'oeuvre de David Morrish se reconnaîtra peut-être, dorénavant, par l'intimité de son sujet - ce qu'il a connu dans sa jeunesse et ce avec quoi il a vécu plus tard dans le quartier nord de Saint-Boniface. Encore pourrait-on ajouter qu'il s'agit d'une collection d'images traitant «de formes et d'ombres».

La maison est encombrée de boîtes et d'une quantité d'objets en pile. C'est le désarroi ordinaire de celui qui déménage. Un espace ouvert, un petit coin tranquille dans le salon. Morrish est un peu impatient, vers la fin de l'été, de quitter Saint-Boniface, un milieu certes familier. Mais il a surtout hâte d'aller plus loin dans l'exploration de la photo - dans un milieu qui sera à découvrir et qui aura peut-être, qui sait, un impact considérable sur son art.

Guy SMITH



David Morrish: la lumière est importante.

"Couleurs d'Acadie" au CCFM

"Couleurs d'Acadie, l'exposition photographique itinérante de Gilles Savoie et Jacques Paulin débutera le mercredi 19 janvier 1983 au Centre culturel franco-manitobain.

"Couleurs d'Acadie" illustre le phénomène des maisons multicolores des régions du Canada majoritairement habitées par les Acadiens. L'exposition fait le point sur un art décoratif imposant d'un peuple sensible à l'impact de la couleur sur son environnement. L'approche des deux photographes au phénomène des couleurs dépasse la simple illustration pour transmettre l'expression vivante des Acadiens.

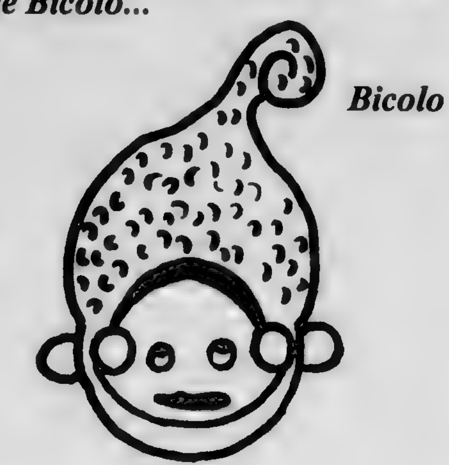
La Page de Bicolo ...



Bonjour!

Ah! Voici le début d'une nouvelle année. T'as choisi tes résolutions pour les prochaines 52 semaines à venir? ne plus apeurer ma petite soeur, ne pas grimacer inutilement, arriver à temps à l'école, être sage, faire avec hâte la page de Bicolo...

Bonne année à tous!

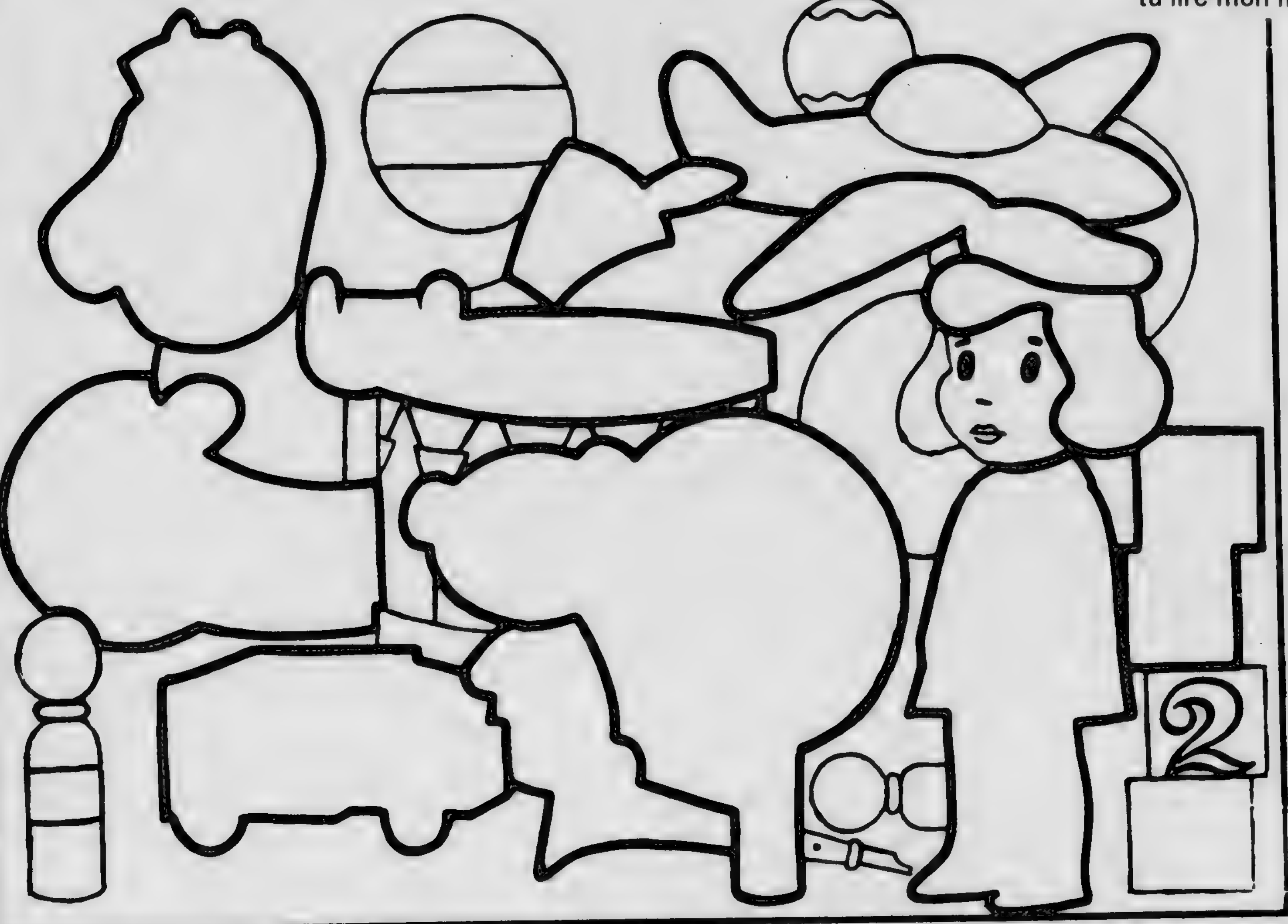


Bicolo



Avant que je lâche mes ballons, peux-tu lire mon message?

Regarde ce vieux bonhomme,
C'est l'an passé.
Tourne la page à l'envers
Et tu verras qui nous amène
L'an nouveau!



Regarde bien les jouets du bas, découpe-les et colle-les à la bonne place dans le dessin du haut.

Je salue les nouveaux membres de mon club!

6631 Andrée Gagnon, Winnipeg, Manitoba
6632 Diane Burke, Fox Warren, Manitoba
6633 Gerry McTavish, Fox Warren
6634 Kevin Freeman, Fox Warren
6635 Scott Wotton, Birtle, Manitoba
6636 Brian Ellis, Fox Warren
6637 Bonnie Ellis, Fox Warren
6638 Jill Falloon, Fox Warren
6639 Kimberley Hodgson, Fox Warren
6640 Lisa Cremar, Fox Warren
6641 Judy McCrindle, Fox Warren
6642 Lori Falloon, Fox Warren
6643 Mark Moan, Angusville, Manitoba

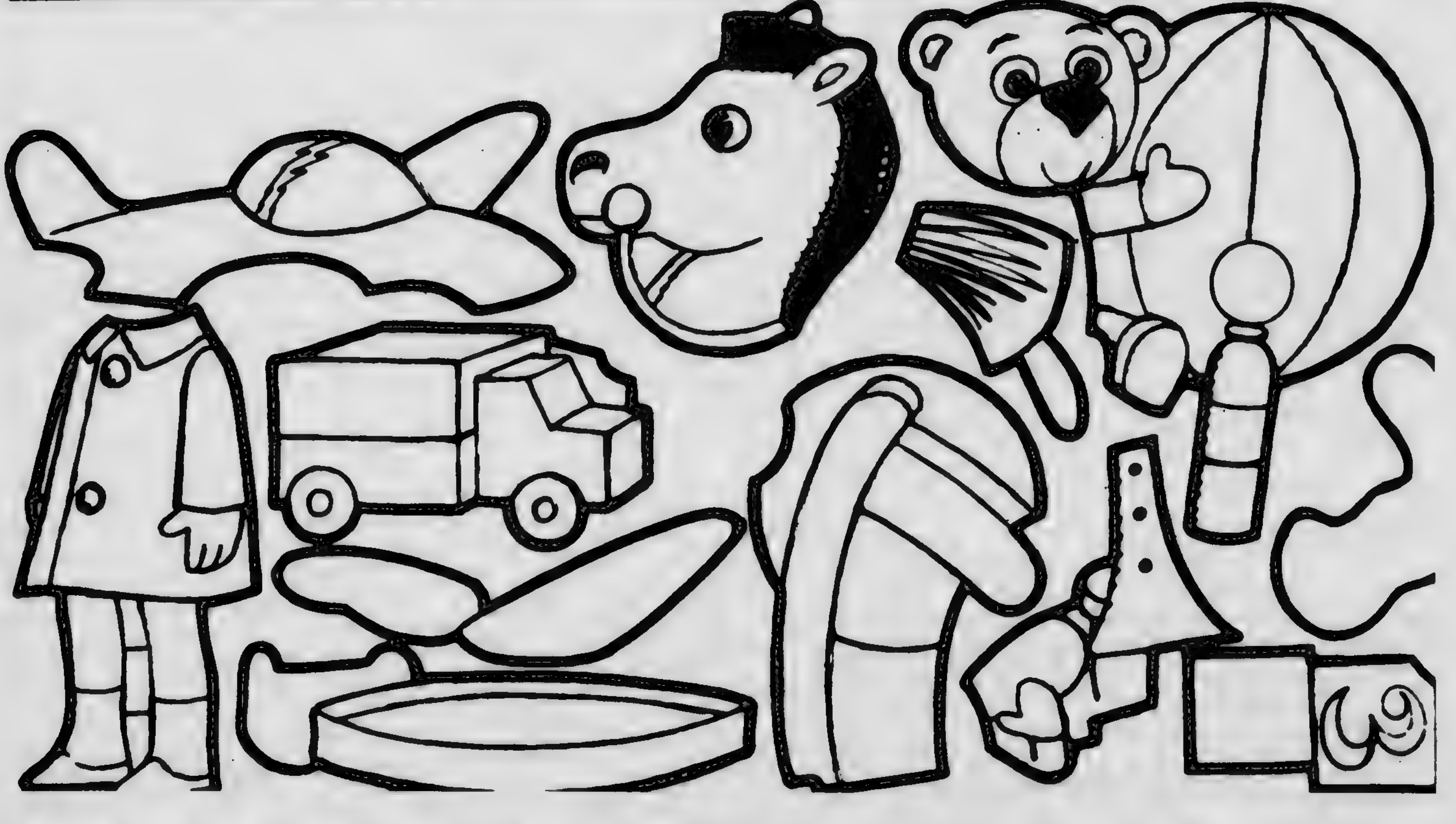
Le bout de la souris

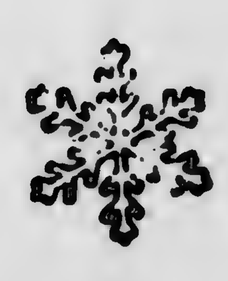
Le maitre: Henri, épelle le mot SOURIS.

Henri: S-O-U-R-I.

Le maitre: As-tu fini? Qu'est-ce qu'il y a au bout?

Henri: Mais au bout, il y a la queue.





MESSAGE: Vous êtes tous mes amis.

Pour le trouver **SOUHAIT MYSTÈRE** tu prends :

sa 1ère lettre → ☐

sa 2e lettre → ☐

sa 5e lettre → ☐

sa 3e lettre → ☐

sa 6e lettre → ☐

sa 2e lettre → ☐

sa 6e lettre → ☐

sa 4e lettre → ☐

ses 2 dernières lettres → ☐ ☐

Cher Bicolo,

Voilà que j'ai participé dans deux concours cette année et j'ai gagné à tous les deux!

Je te remercie beaucoup pour le livre et les deux cahiers de jeux. Je n'ai pas encore lu le livre mais il me paraît très intéressant.

Merci encore! Ton amie,

Christine Turenne, Saint-Boniface

P.S. Je n'avais rien à faire ce soir, alors j'ai décidé, pour faire passer le temps, faire un dessin spécialement pour toi. Le voici! J'espère que tu vas l'aimer.

Christine

Tu dessines très bien Christine. Continue à te pratiquer... Tu as beaucoup d'imagination!

Bicolo





SOUHAIT MYSTÈRE: Bonne année!

ATTENTION!

Si tu as participé au Concours de Noël et que tu n'as pas reçu mon calendrier, écris-moi et je t'en enverrai un.

(J'ai reçu des cartes sans adresses ou sans nom!)

TRIBUNE LIBRE

Quartier solaire à Saint-Boniface? Pourquoi pas?

Avec la réflexion qui s'amorce dans le nord de Saint-Boniface sur le développement du secteur résidentiel, nous proposons un texte qui traite de la question de la qualité de vie de l'avenir. Les auteurs ont participé durant l'été 1982 à un projet d'étude sur le potentiel touristique et commercial de Saint-Boniface, organisé par le Conseil jeunesse provincial.

Au Manitoba, quand on parle d'énergie alternative, on favorise l'énergie solaire. La raison en est simple, c'est l'un des coins les plus ensoleillés du Canada. C'est pour cela que, dans le contexte actuel d'économie d'énergie, il nous apparaît important de domestiquer cette ressource.

Pour pousser plus à fond l'exploration de cette énergie, nous suggérons la création d'un quartier expérimental qui tendrait vers l'auto-suffisance énergétique par l'utilisation du soleil comme principale source d'énergie pour le chauffage des maisons.

La création d'une zone expérimentale permet l'essai de diverses innovations dans l'optique de créer une petite communauté bien structurée à tous les niveaux.

C'est ainsi qu'on peut amener des principes comme l'utilisation plus rationnelle de l'environnement, l'économie et le recyclage des ressources naturelles à devenir, s'ils font leur preuve, les nouveaux critères d'aménagement pour les développements futurs. D'autant plus que maintenant, l'on commence à prendre de plus en plus en considération la qualité de vie.

Tous ces nouveaux concepts se traduisent par l'aménagement de maisons de type solaire avec la possibilité d'expérimenter d'autres voies énergétiques (vent, biomasse) par la récupération des matières recyclables courantes (papier, verre, métal, matière organique) mais aussi par la création d'une toute nouvelle ambiance communautaire où tous les habitants veulent assurer leur bien-être collectif et individuel avec la liberté d'aménager à leur guise leur quartier.

On va essayer de vous donner une image de ce quartier par sa description physique. D'abord, le cadastre d'un tel ensemble serait orienté vers l'utilisation maximale du soleil c'est-à-dire que la disposition des maisons sera telle qu'elle permettre de capter le maximum d'énergie solaire. De plus l'aménagement favoriserait l'utilisation de terrains communs pour les enfants, d'espaces pour des jardins communautaires et d'installations pour toutes activités de groupes.

Un exemple du dynamisme

Dans un autre secteur, les infrastructures seraient réduites à leur plus simple expression. Les égouts s'avèrent inutile puisqu'on se sert du traitement biologique des eaux. Les conduites de gaz naturels ne sont plus essentielles parce que notre source d'énergie pour le chauffage est le soleil. Les entrées électriques sont de petit ampérage et l'approvisionnement est assuré, par exemple, par la production électrique d'une éolienne.

Cette volonté de mise en commun des efforts en vue de rendre, entre autres, le quartier auto-suffisant en énergie, entraînerait dans cette petite communauté un mouvement de participation communautaire qui donnerait à ce milieu de vie un caractère plus humain.

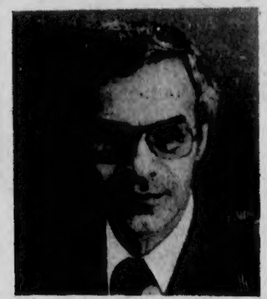
Ce quartier expérimental au sein de Saint-Boniface démystifierait l'énergie solaire en la rendant accessible à toute la population. C'est ainsi que cette expérience pourrait développer le tourisme. D'autres types de développement pourraient se greffer à cette expérience, par exemple, une industrie reliée aux énergies nouvelles.

De plus, Saint-Boniface pourrait tiré exemple du dynamisme communautaire engendré par ce quartier avant-gardiste et se développer lui-même. C'est peut-être ainsi qu'on retrouvera l'esprit communautaire que possédaient nos grands-parents qui, eux, savaient s'entraider.

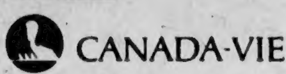
Daniel LAUZIER
Pierre CHAMPAGNE

Protégez ce que vous avez chèrement acquis!

Des polices d'assurance-revenu offertes par un chef de file dans le domaine de l'assurance-maladie.



Wilfrid R. Gosselin, M. Ed.
10e étage, 305 Broadway
Winnipeg, Manitoba
Bureau: 947-1341
Domicile: 256-4846



La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous rappelons à nos fidèles annonceurs que la date de tombée pour les annonces est le

VENDREDI À 17 HEURES.

ON PEUT ETRE CERTAIN DU CIEL

La Bible, La Parole de Dieu, dit:
"Je vous ai écrit ces choses, afin que vous SACHIEZ QUE VOUS AVEZ (maintenant) LA VIE ETERNELLE, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu."
(1 Jean 5.13).

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
Pasteur Dick Neufeld (233-6307 — 233-8435)

BIENVENUE



PIONEER.

VIVRE, APPRENDRE ET ENSEMENCER AVEC PIONEER

Pour toutes vos commandes d'hybrides, de luzerne pour ce printemps,

contactez Guy Hutlet à Steinbach.
Téléphone: 1-422-5695



RADIO-CANADA À RÉGINA
recherche un(une)

assistant(e) de réalisation (radio)

TACHES:
Assister les réalisateurs, annonceurs, commentateurs dans la préparation et la production d'émissions radiophoniques.

Salaire: 17,375$

S.V.P. communiquer avec:
Jean-François duBois
Directeur de la radio
1840 McIntyre
Régina, Saskatchewan
S4P 2R1
352-6641, poste 67

Pour la réhabilitation des handicapés



SOYEZ GÉNÉREUX AU FONDS DE RÉHABILITATION

(La marche des dix sous du Manitoba)

Souscrivez
La campagne dans votre localité se tiendra bientôt

---

un service essentiel:

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi même les longues fins de semaine.

Concours ouvert aux hommes et aux femmes
Prenez part à l'éducation des autochtones, enseignez dans les collectivités indiennes du Manitoba

AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
RÉGION DU MANITOBA
recherche des enseignants
AU NIVEAU SECONDAIRE

Traitement: 14,798 $ à [illegible]6,836 $
plus primes d'isolement

On requiert les services immédiats d'un professeur pour l'école de Cross Lake (dans la collectivité semi-isolée de Cross Lake, au Manitoba) dans le domaine de spécialisation suivant:

Cours intermédiaire
sciences sociales/anglais

QUALITÉS: Les candidats devront détenir (ou être en mesure d'obtenir) un brevet d'enseignement valide du Manitoba et posséder la compréhension voulue pour instruire de jeunes Indiens; ils auront fait leurs preuves en classe après l'obtention de leur brevet ou pendant leur stage d'enseignement. Ceux qui auront déjà enseigné en milieu indien ou qui peuvent s'exprimer dans une langue autochtone seront avantagés. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

L'agent des ressources humaines
(204) 949-2440

OFFRE D'EMPLOI

Sun International, Inc. est actuellement à la recherche de quelques gens de certaines régions qui pourraient manier et traiter du courrier en gros affranchi. Aucune expérience nécessaire. Demandes sérieuses seulement. Envoyez votre nom, adresse, No de téléphone ainsi que 2$00 (remboursable) pour la révision de votre demande d'emploi à: **Sun International, Inc.**, 321 East Barnes, Bushnell, Il. 61422.



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 200 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 034126
Swan River, Manitoba
Bâtiment fédéral
Facilités pour les handicapés physiques

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg et de Brandon.

Date de fermeture: mercredi 26 janvier 1983
Dépôt: 25$

Renseignements additionnels:
H. Butler, Directeur du projet
(204) 949-2103

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

LE BUREAU NATIONAL DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANÇAIS
est à la recherche d'un(e)

secrétaire

Fonctions:
Sous la direction de la gérante de bureau:
- dactylographie, photocopie, téléphone, réception, classement
- courrier du bureau

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- dactylo: 60 mots la minute
- facilité de communication avec le public
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Traitement:
- 13,000 à 14,000$ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction:
- immédiate

Faire parvenir votre demande d'emploi avant le 13 janvier 1983 à:

Suzanne Nolette/Gérante de bureau
Fédération culturelle des Canadiens français
C.P. 26 Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 200 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 038711 pour Revenue Canada Impôt
Winnipeg, Manitoba
Centre fiscal
Rénovations de l'aire de destruction de documents

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: vendredi 21 janvier 1983
Dépôt: Nil

Renseignements additionnels:
J. Russell
(204) 949-2549

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.



Cette semaine au Centre-ville

La femme au travail

Vous songez à changer de carrière ou vous avez besoin de services d'orientation? Apportez votre lunch & venez assister à un atelier les 11, 18, et 25 janvier au Planitarium et au Musée de l'homme et la nature. Pour de plus amples renseignements, signaler le 956-2830.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

La LIBERTÉ

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

Secrétaire bilingue

- Temps partiel: 3 jours par semaine
- Dactylographie: minimum 50 mots à la minute
- Expérience de bureau serait un atout
- Facilité de communication avec le public

Entrée en fonction immédiate.

Pour une entrevue, s'il vous plaît téléphonez au 942-0721.

Assurance CUMIS

(Société d'assurance des membres des caisses)
Pièce 700 - 215, rue Garry, Winnipeg

CUMIS

Dr. Ray E. Piché

à compter du

3 janvier 1983

mon cabinet dentaire sera situé dans un nouveau bureau

11-107, rue Osborne Sud

(Village Osborne)

Téléphone: 284-5634

"La confiance que vous m'avez toujours témoignée ne sera surpassée que par votre support à l'avenir"



BONNE & HEUREUSE ANNÉE À TOUS!



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

Western Division — **Division de l'Ouest**

Référence No: 2-C642-1A (350/82)(WD)
Rôle No: 6189 WD

Requête présentée par Campbell Air Limited en vue de modifier le permis No A.T.C. 3293/81(C)

Aux termes du permis A.T.C. 3293/81(C), Campbell Air Limited est autorisée à exploiter, à partir d'une base commerciale de la classe 4 au moyen d'aéronefs à voilure fixe de groupe A. La cessionnaire est limitée à l'utilisation d'aéronefs sur flotteurs durant l'été et sur roues/ski durant l'hiver.

La cessionnaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter d'aéronefs à voilure fixe de groupe B en vertue du permis susmentionnés.

Toute personne intéressée peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 24 janvier 1983**.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au:
Secrétaire
Division de l'Ouest
Commission canadienne des transports
3e étage
350 - Troisième avenue Nord
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

Brian Oliver
Conseiller, Transport aérien

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Conservateur de collections

Traitement: $40,285 - $44,282
Nº de réf.: 83-NCRSO-JCV-NMC-3 (1143)

Musées nationaux du Canada
Musée national de l'Homme
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Sous la direction du chef, Service canadien d'ethnologie, assurer la conservation, la gestion et l'élaboration de la collection nationale ethnologique estimée à environ 100 millions de dollars; élaborer et recommander une politique de conservation; superviser des employés, planifier et coordonner les activités de la section de conservation; conseiller l'ethnologue en chef et le directeur du Musée national de l'Homme sur les activités ayant trait à la conservation, aux expositions et aux musées; fournir une gamme de renseignements ayant trait aux musées et conseiller d'autres organismes et les musées des provinces et des territoires ainsi que les musées internationaux et le public.

Conditions de candidature
Études postsecondaires approuvées terminées. Expérience à titre de conservateur d'une importante collection ethnologique. Expérience d'acheteur ou d'enchérisseur pour l'acquisition de collections. Expérience de l'estimation de la valeur de collections ou d'artefacts appartenant aux cultures amérindienne, inuit et métise. Expérience de l'administration de services de conservation. Expérience de la direction de conservateurs et de restaurateurs.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Nº d'autorisation: 312-242-017

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Jean-Claude Vigneault
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél.: (613) 593-5331, poste 422
Date limite: le 20 janvier 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Agent principal de l'entretien des ouvrages restaurés

Traitement: $37,262 - $40,924
Nº de référence: 82-NCRSO-DOE-7 (1143)

Environnement Canada
Programme Parcs Canada
Direction du génie et de l'architecture
Hull (Québec)

Fonctions
La Division des services de restauration de la Direction du génie et de l'architecture a besoin d'un agent qui sera chargé d'établir des normes techniques et des lignes directrices pour la conservation des ressources historiques. Le titulaire devra également surveiller les travaux techniques dans le domaine et élaborer des programmes de formation.

Conditions de candidature
Études postsecondaires terminées avec succès dans un domaine lié au poste; expérience manifeste, de par les antécédents de travail, des aspects techniques de la conservation des lieux et des ouvrages historiques; expérience de la supervision, de la coordination et de l'orientation de groupe multidisciplinaires travaillant à des projets complexes; et expérience de l'entretien et de la conservation des monuments historiques.

NOTA: Le titulaire doit être disposé à voyager de temps à autre.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Nº d'autorisation: 312-267-011

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Joan Girling
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
300, av. Laurier ouest,
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél.: (613) 593 5331, poste 403
Date limite: le 20 janvier 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Les souscripteurs du Coup de pouce

Aubigny
Henri et Alice St-Onge

Birtle
Geneviève Tremblay

Dunrea
Emile Legare

Élie
Mme A. N. Le Sann
André Carrière
Adélard Senécal

Ile-des-Chênes
Angéline Aubin
Mathilda M-Trudeau
Armelle et Louis Molin
Edouard et Angèle Lacroix
Mme Aldéa Trudeau

La Broquerie
M. et Mme Joseph Moquin
Armand Fréchette
Gérard Fournier
Raymond et Candace Boily
Henri Turenne

La Salle
Roland Lavallée

Laurier
Lionel Tardiff

Le Pas
Armand Lesann

Letellier
Henri Damphousse
Noella Barnabé

Lorette
Alma Desautels
Marcien et Angelina Duhamel
Odile Zelmer
Pierre et Marguerite Grimard

Nouveau-Brunswick
Raymonde Gagné et Antoine Fréchette

Notre-Dame-de-Lourdes
Henri Pantel
Pierre et Thérèse Bosc
Marie-Louise Baril
Marie Tinguely
Marcel Lafrance
Gabriel Roch

Morris
Adeline Parent

Oakville
Yves Eygun

Onanole
Aimé Gobin

Ontario
Raymond Bérard

Richard Labossière

Otterburne
Victorine Robidoux
Denis Raffard

Parc Windsor
Alfred Manaigre
Gilbert et Marion Raineault
Alice Lambert
Albert Lepage
et Dolores Gosselin
Joseph Tétrault
Eveline et Guy Bérubé
Hubert et Murielle Philippot
Roland et Edith Pantel
Pierre Laurencelle
Julien Levesque
Manuel Jarrin
Hervé et Germaine Marion
Lucien et Germaine Lussier
Paul Robidoux

Poplar Point
Maurice Duclos

Québec
Lorraine Beaudette Holtman
Gérard Regnier
C. E. Couture

Rivers
Rhéa Allen

Saint-Adolphe
Hélène Lagassé
Raymond et Cécile Poirier
Louis et Huguette Boisjoli
M. et Mme Henri Brodeur
Norbert Chaput

Saint-Alphonse
Mme Antoinette Conrad

Saint-Boniface
Felix Pelletier
Edmond Brodeur
Marcel Theoret
Robert La Rocque
Aurèle et May de Montigny
Mme G. Laforest
Rose Sauvlet
Norbert et Laurette Tétrault
Gilbert Vrignon
Henri et Marie Campagne
Michelle Smith
Albert Robin
Mathilda Dansereau
Marie Gatin
J. G. Guyot
Denis et Evelyne Gautron
Jeanne Parenty
Emile Plamondon
M. et Mme Eugène Giguère
Felix Leveque
M. et Mme Roland Couture
Armand Bédard
Lionel Piché
Roger Bilodeau
Conrad et Gilberte Levasseur
Jean-Pierre Dubé
Dr Horvath
Huguette de Moissac
M. et Mme Denis Prenovault
Lucien Paquin
Louis Guyot
Marc Boily et Susan Cameron
Allen Soucy
M. et Mme Celestin Perrault
Ronald Lecuyer
Eugénie Bruce
Marcel Lagacé
H. Beaulieu
Henri Lambert
Thérèse Gosselin
Anna Morin
Jean Landry
Madeleine Constant
M. et Mme Norbert Jubinville
M. B. et A. Gaborieau
Marie-Anne Fredette
Gaston Bohémier
Thérèse Groot
David et Florence Taillefer
Léo et Raymonde Rémillard
Benoit Lambert
Jean Deforel
Marie Mondor
Réal Sabourin
Henri Roch
Arthur Chaput
Béatrice Dubois
A. G. Morier
M. Elémond
E. Foubert
Wilfred Heppenstall
Carmen Tremblay
M. La Casse
Laura Baccus
Mme S. Kleinschmit
Simone Clare
T. Aubin
Priscille Cormier
Simonne Labossière
Raphael Beauchemin
Catherine Levreault
Pauline Parent
Roland et Denise Masse
Thérèse et Maurice Gauthier
Thérèse Lemoine
John Himbeault
Mme Ed Gauthier
M. et Mme Bazil Carrière
Jeanette Lanthier
Béatrice Rigby
Gabriel André
Joanne Therrien Sabourin

Saint-Malo
Roméo et Lucienne Cailler
Arthémise St-Hilaire
Jules et Lorraine Hébert
Marie-Louise Maynard
Germain et Cécile Gosselin
Aurore Goulet
Alain Pennarun
Julien et Alice Hébert
Raymond et Yoland Forest
Pierre et Carmen La Roche

Saint-Norbert
P. A. Pottier
J. M. Perreault
Jules et Paulette Lafond

Sainte-Agathe
Agathe Gratton
Mme Aurore Peloquin
Léopold Chartier
Herminie Bérard
Théophiline Alarie
Emilien et Alice Alarie

Saint-Claude
Marie Dupasquier
Claude Lacroix
M. A. Dagesse
René Debreuil
Jean-Marie Philippot
Marie Pineau
René Allec
Marie Dion
Lucien et Lorraine Collet
Robert Philippe

Saint-Germain
John Kenny

Saint-Georges
Joseph Dupont

Saint-Jean-Baptiste
Gérard Touzin
Antoine Sabourin
Olivier Lafond
Normand Lafond
Ovila Sabourin
Adrien et Yolande Bouchard
Cyprien Godard
Annette et Louis Sabourin
Georges Grégoire
Arthur F. Grégoire

Saint-Joseph
M. et Mme J. W. Delorme

Saint-Laurent
Marie-Anne Kerbrat

Saint-Lazare
Jean Chartier

Saint-Léon
Chevaliers de Colomb
Fernand Labossière
Paul Grenier

Saint-Pierre-Jolys
Albert Robidoux
Aline Audette
Jacqueline Roy
Emile Gagnon
Louis Hamonic
Thérèse Rioux
Marcel Mulaire
Léo Gélinas

Saint-Vital
Jean-Marie Deniset
Albert Boulet
Eugène Laramée
M. Anderson
Joseph Molgat
Armande Lagassé
M. et Mme Alphonse Lavallée
Louis et Lucille Druwé
Léon St-Laurent
Richard McCarthy
Soeurs Grises
R. Robert
Marie-Anne
et Raymond Gauthier
Cécile De Cruyenaere
Roger et Ginette Dupasquie
Evelyne Prescott
Léo Labelle
Martial et Noelle Fontaine
Bernard Ayotte
Gilbert et Augustine Mignot

Sainte-Rose-du-Lac
Léon Bouchard
Eva Houde
Léon Saquet
Soeurs Notre-Dame-des-Missions

Somerset
Edmond et Gabrielle Boulet
Gus Martel
Raymond Labossière
Omer et Carmelle Boulet

South Junction
Soeurs de Saint-Joseph

Steinbach
Lucien François

LES PETITES ANNONCES

Nom .... Téléphone ....

Adresse .... Code postal ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2 - Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3 - Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4 - Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5 - Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

AVIS

Comme vous l'avez sans doute remarqué, La LIBERTÉ ne publie pas chaque semaine le formulaire pour les Petites annonces.

Si vous avez l'intention, à l'occasion, de profiter du journal pour annoncer dans les Petites annonces, nous vous suggérons de garder l'un ou l'autre coupon.

Qui sait, vous pourriez ainsi faire la vente ou l'achat de l'année!